VOLUME V. WINNIPEG, MERCREDI, 6 JUIN 1917 NUMERO 4

Adressez toute correspondance à
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - - - - $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et p[...] par la
WEST CANADA [...] CO., LTD.
619 Ave. M[...]mot
Téléphones - - Garry 4264-4265

L'Association d'Education et le Personnel Enseignant

Il devient de plus en plus manifeste que, dans le domaine bilingue, le nombre de nos instituteurs et institutrices qualifiés n'est pas suffisant; nous ne voulons pas dire par là que la plupart des professeurs de langue française soient inférieurs à leur tâche; ce serait être injuste; mais nous ne nous dissimulons pas qu'il en est de l'enseignement comme de toute autre branche de l'activité humaine: des talents incontestés y coudoient des médiocrités notoires. Il importe assez peu que, sous ce rapport, notre niveau ne soit pas inférieur à celui de telle ou telle province.

Même en admettant que la capacité de nos professeurs bilingues soit au-dessus de la moyenne, il n'en reste pas moins bien établi que la plupart de ceux qui composent ce corps ne possèdent pas les certificats d'enseignement exigés par le Département d'Instruction de la Province. Tel est le cas des instituteurs qui, après s'être contentés d'un certificat temporaire de trois ans, se voient, cette période de temps écoulée dans la nécessité ou d'abandonner l'enseignement, ou de continuer à enseigner sous simple permis; le Département de la Province leur accordera ce permis assez facilement, mais en se réservant la faculté de le leur retirer quand bon lui semblera. Voilà pourquoi les commissaires d'écoles doivent, chaque année, faire face à la même situation difficile: remplacer les instituteurs qui s'en vont par d'autres peu ou pas du tout qualitfiés.

Quant aux permis d'enseignement, ils offrent à ceux qui s'en servent une situation trop aléatoire pour que nous puissions compter sur cet expédient pour combler les vides qui se font, chaque année, dans le corps de nos instituteurs bilingues. Le parti le plus sûr et le plus pratique se présente donc aux jeunes gens qui se destinent au professorat: acquérir le plus tôt possible un diplôme d'enseignement de 1ère ou de 2ème classe permanent, et pour cela, faire à l'Ecole Normale un stage de six ou dix mois. De cette façon, nous pourrons toujours compter sur un organisme parfait, peu enclin à se désagréger à la poussée d'un premier obstacle. Le renouvellement de cet appareil se faisant à plus longs termes, les effets ne pourront qu'être merveilleux.

Ces cours pédagogiques de l'Ecole Normale, bien que dirigés d'une façon imparfaite, ont pourtant le double avantage de donner à ceux des nôtres qui les suivent une pratique constante de l'anglais, ainsi qu'une certaine facilité à se débrouiller au milieu de parfaits étrangers. De plus, ils éloignent de l'enseignement plusieurs incapacités avérées qui seraient une disgrâce pour notre race, si elles réussissaient à émerger. Après six ou dix mois d'Ecole Normale, passés dans le maniement continuel de l'anglais, nos instituteurs, pour peu qu'ils en aient une connaissance préalable, sont sûrs que les inspecteurs ne les accuseront pas d'ignorer la langue de la majorité.

A cause des circonstances difficiles au milieu desquelles nous devons nous mouvoir, il est de la plus haute importance que les écoles des centres canadiens-français ne soient pas taxées d'infériorité. La bonne renommée de nos classes nous garantira une certaine liberté dans l'enseignement, de sorte que la religion et le français ne cesseront pas de s'enseigner à nos petits compatriotes.

L'Association d'Education, se rendant compte des difficultés qu'on veut nous créer, connaissant bien la nature des obstacles que nous devons tourner, ne se dissimulant pas les lacunes caractéristiques du corps enseignant bilingue, a pris sur elle d'atténuer le mal dans les limites où elle peut se mouvoir. C'est pourquoi elle voudrait voir se diriger vers cette carrière tous ceux, jeunes hommes et jeunes filles, dont l'éducation première et les aptitudes spéciales sont déjà un gage de succès dans cette voie. Comme les embarras pécuniaires sont, souventes fois, les plus propres à détourner un quelqu'un d'un généreux dessein, l'Association serait disposée à aider à quelques-uns des jeunes gens les plus méritants que la nécessité contraindrait à laisser l'enseignement. C'est un secours temporaire évidemment, remboursable dans les trois ans qui suivront l'établissement définitif des protégés.

L'Association d'Education, on le comprendra aisément, ne doit pas être le seul facteur et le pivôt unique de cette initiative compliquée. Représentant les parents, elle ne fait alors qu'agir dans l'intérêt religieux et moral des enfants, comme c'est sa tâche. Mais il ne faut pas que les parents se désintéressent de cette oeuvre, pour s'en remettre aux soins de l'Association. Celle-ci ne vit que par ceux qu'elle représente; s'ils la négligent, elle végètera péniblement. Pour le moment, les parents doivent s'imposer les sacrifices voulus pour faire en sorte que tel ou tel de leurs enfants, bien doué, puisse terminer ses études primaires et se verser dans la carrière de l'enseignement; l'Association pourra leur apporter quelque appoint.

On peut dire que c'est le devoir le plus pressant qui s'impose à nos compatriotes manitobains, s'ils ne veulent pas voir se perdre les belles qualités de "l'âme héréditaire".

Education

Nous terminions notre dernier article sur l'éducation par les paroles suivantes:

"L'éducation a un but plus noble [que la culture physique "exagérée]; elle doit prendre l'homme tel que Dieu l'a fait et le "former à ce que Dieu veut de lui, ici-bas, et dans l'éternité."

C'est exactement le but de l'éducation telle que l'entend l'Eglise catholique, telle que l'entendaient les Pères de la Confédération canadienne, et, Dieu merci, les Pères de la Confédération n'étaient pas des imbéciles. Ils souffrent avantageusement la comparaison avec ceux qui sont venus gâter leur oeuvre après eux.

L'éducation doit donc s'occuper de l'éternité?

Mais, c'est clair, puisqu'elle est destinée à un être qui a une âme immortelle. Les paroles inspirées ne sont peut-être pas hors de place ici:

"Que sert à l'homme de gagner l'univers s'ils vient à perdre "son âme et que donnera-t-il en échange pour cette âme?"

C'est une doctrine un peu vieille pour nos grands progressifs modernes, mais avouons qu'elle a son mérite, puisqu'elle vient de l'Esprit Saint.

Tous les hommes n'ont pas les mêmes idées sur le chemin à suivre pour arriver à ce but. C'est dommage, car vraiment il n'y en a qu'un bon, celui que Jésus-Christ est venu nous faire connaître.

Les Pères de la Confédération ont été soucieux de respecter la liberté de conscience et ils l'ont fait en laissant aux parents la liberté d'organiser les écoles où les enfants prennent leur formation: ils ont voulu l'école séparée.

L'école séparée s'impose, si on veut avoir une once de bon sens et de respect de la liberté de conscience. Mais nos grands progressifs modernes, de grands hommes, allez, traitent ces choses sacrées à coup de botte. Que voulez-vous, quand on a peu d'intelligence et qu'on a des bottes, on se sert de ses bottes, quoi! Chacun fait ce qu'il peut.

Fort bien, mais alors qu'on pose devant l'opinion en singes bottés et non en hommes intelligents.

On a beau vanter bien haut **l'éducation pratique** et répéter mille fois, pour le faire croire aux foules, que c'est de **l'éducation pratique,** on ne parviendra pas à faire entrer dans la tête de ceux qui réfléchissent un peu, qu'un genre d'éducation que l'on proclame pratique et qui n'apprend rien à l'enfant des choses qu'il lui importe le plus de connaître est tout ce qu'il y a de plus pratique.

C'est le fait de nos grosses écoles palais coûtant fort cher au public, et qui, en définitive, sont des sentines d'infidélité.

Mais l'absence d'idée religieuse a une répercussion sur la vie quotidienne, et c'est là encore que la prétendue éducation pratique devient encore moins pratique. Il est important que l'enfant travaille de bonne heure à faire mourir en lui ses instincts mauvais ou au moins à les dominer.

Quel est l'homme le plus pratique et le plus utile à la société: le sensuel ou l'homme rangé, le voluptueux et le viveur ou l'honnête homme?

Or, sans idée religieuse dans l'éducation, vous aurez des dehors respectables, — et pas toujours, — mais le fond manquera. La moralité dans les questions de justice consistera à ne pas être pincé, et dans les choses de la moralité, à paraître extérieurement correct. Le reste n'importera que très secondairement.

Est-ce qu'on croit qu'une génération ainsi formée s'en tiendra longtemps à l'extérieur un peu décent et que la société n'en ressentira pas des contre-coups pénibles?

On se plaint partout du degré d'abaissement effrayant de notre vie publique; c'est presque au point d'en éloigner les honnêtes gens. On se plaint d'avoir parfois beaucoup de mal à faire de grandes affaires honnêtement. Croit-on que cela est dû à ce que les brasseurs ont trop de sentiment de leurs destinées éternelles?

Non, non, l'enfant doit d'abord apprendre à l'école qu'il doit vivre toujours et qu'ici-bas il sème ce qu'il récoltera dans l'éternité. C'est le devoir des parents d'inculquer de bonne heure ces notions dans l'âme des enfants, et comme l'école est le prolongement de la famille, c'est en grande partie à l'école que l'enfant devra recevoir ces leçons.

L'école où ne se donne pas cet enseignement n'est pas une école pratique et elle ne le sera jamais, même après que nos gobeurs publics auront répété mille fois que nous avons en cette province des écoles pratiques. Si on les a en certains endroits, c'est sûrement en marge de ce qu'on appelle la loi. Dieu merci, on ne réussit pas toujours à faire avaler les couleuvres sous prétexte que c'est la loi. Il y a certaines opérations auxquelles les gens de coeur ne se résignent jamais.

Les Perles

Cette fois, ce n'est pas dans le domaine de l'éducation, mais dans le monde du télégraphe.

Les compagnies de télégraphe gagneraient à avoir quelques employés bilingues dans leurs bureaux. Elles se rendraient moins ridicules et seraient plus justes pour le public qui les paie.

Pas plus tard que la semaine dernière, elles servaient deux belles perles à Saint-Boniface. Elles peuvent en avoir servi plusieurs d'égale valeur, mais deux seulement sont venues briller à nos yeux.

C'est ainsi qu'une dame Jolivet, dont le père venait de mourir à Québec, recevait un message télégraphique au nom de Mme Beaurivage. Evidemment, il fallut trois jours pour trouver que Beaurivage voulait dire Jolivet. Entre temps Madame était privée d'aller rendre les derniers devoirs à son père défunt.

Et d'une. L'autre maintenant.

Un message arrive au nom de Manager Velisteau. Après des recherches consciencieuses, supposons-nous, le commis inscrit au dos du télégramme: "Fail to locate".

Il ne pouvait pas trouver le Manager Velisteau à Saint-Boniface. Nous supposons que les commis mirent ensemble leur puissance divinatrice pour trouver ce Manager Velisteau. Or, l'un d'eux fut plus malin que les autres, croyons-nous. Comme après le Manager Velisteau il y avait archevêque de Saint-Boniface, mal épelé, il s'imagina que ça pouvait vouloir dire Béliveau. Il écrivit donc au crayon Belliveau au-dessous de Velisteau, et se garda scrupuleusement de supprimer le Manager. On essaya l'adresse à l'archevêché de Saint-Boniface.

La dépêche était bien pour Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, qui fut tout surpris d'être gratifié d'un nouveau titre fort prisé dans le monde du commerce, mais un peu en marge de ses occupations journalières.

Allons, Messieurs, ne soyez pas trop ridicules aux yeux des hommes de bon sens.

L'Association d'Education

Le temps est passé, parait-il, où l'on pouvait faire de la besogne à coup de belles déclarations la main sur le coeur. C'était bon pour les jours où, n'étant pas attaqués, nous pouvions nous bercer au rythme de grands mots et de belles déclarations, croyant avoir agi quand nous n'avions que parlé. Maintenant que la lutte est engagée à fond, et touche aux questions les plus vitales, c'est de la monnaie de singe qui n'a plus cours.

L'Association d'Education des gens de langue française au Manitoba demande notre concours financier.

—Mais, que diantre fait-elle, l'Association, de l'argent que nous lui versons?

—D'abord, lui en avez-vous versé? Ici, comme ailleurs, règle générale, ceux qui crient ne font rien, et ceux qui agissent ne crient pas.

Pour l'information de ceux qui ont mis la main dans leur poche et qui ont sûrement droit à une information, pour la satisfaction aussi de ceux qui n'ont pas encore mis la main dans leur poche et qui la mettront peut-être, nous disons:

L'Association a déjà dépensé mille piastres et elle vous a dit dans les journaux, il y a quinze jours, l'usage qu'elle avait fait de ces mille piastres. Nous l'avons trouvée, pour notre part, bonne administratrice des fonds qui lui sont confiés. Elle a encore ($3,000) trois mille piastres en caisse.

—Trois mille piastres!! Mais c'est énorme; elle doit en avoir pour jusqu'à la fin du monde?!

Vous croyez? Considérez un peu ce qu'elle entend faire, et comme nous connaissons les nôtres pour être des gens d'affaire qui savent ce que c'est qu'une piastre et l'usage qu'on en peut faire, vous direz vous-même combien de temps $3,000 peuvent durer à ce compte. Voyez:

1o S'assurer d'instituteurs et d'institutrices qualifiés et en envoyer le plus grand nombre à l'école normale pour l'obtention des diplômes. La suppression de l'école normale bilingue rend ce problème excessivement difficile.

2o Continuer à donner un maigre salaire à un secrétaire et à lui rembourser ses frais de papeterie et de timbres; payer un loyer de bureau.

3o Donner des octrois dans certains centres où nos compatriotes, trop en minorité, ont cependant le patriotisme d'ouvrir des écoles du soir.

4o Etre prêt à payer le local d'une école et le salaire d'un instituteur dans tous les endroits où l'on voudra nous enlever les octrois scolaires sous prétexte que nous ne nous conformons pas à la loi. Nous nous sommes trouvés face à face avec cette menace plusieurs fois déjà.

A ce compte, à notre avis du moins, $3,000 ne peuvent pas aller bien loin, et il faut que cette oeuvre soit faite, si nous voulons vivre.

Ceux qui veulent nous étouffer sont à la crèche, ils se servent à même le trésor public; c'est ce qu'il appelle n'accorder de privilège à personne. Il n'y en a pas pour les autres, c'est clair: tout est pour eux: c'est de la démocratie. Quand nous aurons fini de nous battre autour du bleu et du rouge, nous serons peut-être en mesure de les prier de se ranger un peu, et de nous accorder une petite part de l'assiette au beurre qui est garnie à nos frais. Entre temps, cependant, il faut que l'Association d'Education agisse si elle veut faire l'oeuvre que les nôtres lui ont confiée dans un grand congrès. Mais pour agir il faut de l'argent.

C'est plutôt prosaïque, mais c'est comme cela.

L'Association ne demande pas de grosses sommes, mais elle a besoin du concours de tous. Si elle peut l'obtenir elle fera des merveilles, et ceux qui auront contribué n'en seront nullement incommodés. Ils auront au coeur une satisfaction de plus, celle d'avoir agi en patriotes intelligents et pratiques.

Notre Campagne

Nous avons reçu un bon nombre de noms de nos abonnés pour notre propagande de colonisation, mais il nous en faut davantage.

Envoyer un nom, deux et même trois, semble chose très facile, n'est-ce pas? On a, dans la province de Québec, aux Etats-Unis ou ailleurs, tant de parents et de connaissances qui pourraient faire d'excellentes recrues pour les terres vacantes de nos paroisses déjà établies et pour les nombreux homesteads à prendre au Manitoba. Pourtant, l'opération doit être difficile, puisque sur les milliers d'abonnés que nous avons un si petit nombre sont capables de l'effort. Il nous faudra donc attendre encore un bon quinze jours avant de pouvoir dresser notre liste.

Allons, ne pensez pas à ce que votre voisin va faire ou ne fera pas. Faites comme si tout le succès dépendait de vous. C'est un acte de patriotisme pratique que nous vous demandons là. C'est un peu ce que nous entendons par de l'action, faire quelque chose et ne pas se contenter de faire des considérations, ce quelque chose fût-il simplement d'envoyer deux ou trois noms de cultivateurs ou de fils de cultivateurs, à la **Liberté**.

Ca ira, avec la question du nerf de la guerre, croyons-nous. Notre liste, que tous peuvent voir, promet déjà que ce ne sera pas un coup d'épée dans l'eau.

Nous pouvons paraître un peu osés de faire un appel si direct à la bourse des nôtres, après en avoir appelé à leur bonne volonté. Acceptées d'avance les choses désagréables qu'on pourrait penser et même dire à ce sujet, nous voulons arriver au but, et l'expérience du passé nous prouve amplement que nous n'y arriverons pas à meilleur marché. Voilà ce qui nous rend un peu hardis, car nous voudrions bien réussir. Nous avons la hardiesse de penser que nos groupes de langue française sont encore plus intéressés au succès de cette campagne que n'est la **Liberté** elle-même, mais quelqu'un doit se mettre au blanc; ce n'est pas toujours agréable, mais c'est absolument nécessaire.

Les jeunes de l'A. C. J. C. travaillent dans le même sens. C'est excellent, nous ne sommes pas des jaloux: s'ils peuvent réussir mieux que nous, tant mieux. Ce que nous voulons, ce sont de nouvelles recrues et les efforts qu'il faut faire pour les amener.

L'A. C. J. C. a retenu chez nous une famille de dix membres sur le point de nous échapper, et a pu placer trois ou quatre personnes. C'est le travail d'une semaine, et c'est magnifique.

Bravo! les jeunes, gardez votre bel entrain et ne portez pas trop d'attention à ceux qui semblent faire une spécialité d'être prodigues d'averses d'eau froide. Ils sont figés et figeants; prenez le large et laissez-les sur la grève.

PROPAGANDE DE COLONISATION

Un Bienfaiteur, Saint-Boniface	$10.00
Ligue de la Presse Catholique de Langue fran aise	$5.00
M. l'abbé P.-E. Halde, Deloraine	$5.00
Pour la colonisation, Letellier	$2.00
Saint-Isidore de Laprairie, Québec	$1.00
M. Victor Champagne, St-Norbert, Man.	$1.00
Un jeune de Saint-Boniface, Man.	$5.00
Sifton, Man.	$5.40
M. Alphonse Côté, Fisher Branch, Man.	$1.00
Un abonné de Dufresne, Manitoba	$2.00
	$37.40

LE SENATEUR LANDRY RECUSE LE TRIBUNAL DES EVEQUES ONTARIENS

La population française d'Ottawa protestait, mercedi soir dernier, contre la persécution que M. S. Genest; président de la Commission des Ecoles Séparées subit de la part des Irlandais catholiques, au cours de cette réunion. M. le sénateur Landry, chef des Franco-Ontariens, a donné lecture d'une lettre à Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, par laquelle il récuse le tribunal des évêques irlandais et écossais d'Ontario. Ce document jette un bien triste jour sur la lutte faite à l'école française dans l'Ontario.

Québec, le 19 mai 1917.

A Sa Grandeur
Mgr C. H. Gauthier,
Archevêque d'Ottawa,
Président du tribunal ecclésiastique de l'Ontario.

Monseigneur,

J'obéis aux dictées les plus impérieuses de ma conscience en élevant aujourd'hui la voix pour faire connaître à l'auguste assemblée dont vous présidez les délibérations, le dénouement fatal que prépare pour l'Eglise catholique dont vous êtes les pasteurs, la singulière attitude déjà prise dans le passé par les évêques de langue anglaise de l'Ontario et que ceux-ci semblent vouloir continuer vis-à-vis de la population française de cette province.

Les deux cent cinquante mille Canadiens-français, descendants des pionniers qui ont conquis ce sol à la colonisation, qui l'ont défriché, qui l'ont arrosé de leurs sueurs, qui en ont fait leur patrimoine et qui entendent y vivre, m'ont, un jour, choisi pour leur défenseur. J'ai donc le devoir de les défendre contre les attaques du pouvoir civil et contre les persécutions d'un groupe qui invoque la religion pour les assaillir et qui demande à la crosse et à la mitre une victoire que leur propre nombre et leur insignifiance ne pourraient obtenir.

Malheureusement les évêques de langue anglaise de la province de l'Ontario sont, en majorité, les instigateurs des persécutions dont souffrent les Canadiens-français de leurs diocèses respectifs et c'est un tribunal constitué presqu'en totalité de ces mêmes personnages ecclésiastiques qui déciderait aujourd'hui du sort de toute une race et de la survivance de sa langue!

Or, les membres de l'épiscopat qui sont saisis de cette vitale question ne peuvent pas ignorer la compromettante déclaration que l'un d'eux a faite à leur réunion du 24 janvier dernier et que je reproduis textuellement du document que leur a remis l'évêque de London et portant sa signature.

Voici:

"The Most Reverend C. H. Gauthier, then (in 1910) Archbishop "of Kingston, called a meeting of "of the Bishops of the Ecclesiastical provinces of Kingston and "Toronto at Kingston, on August "15th, 1910. His Grace, who presided over the meeting, introduced the question of the danger "that threatened our schools. The "matter was thoroughly discussed "and the following resolution was "adopted:

"That we are alarmed for the "future of our Catholic educational system in Ontario, because "of the agitation that culminated "in the French-Canadian Congress "in Ottawa in January 1910; and "that the Right Reverend the "Bishop of London be delegated "from this meeting to interview "Sir James Whitney, Prime Minister of Ontario, and represent "to hi mour entire opposition to "the educational "Demands" of "said Congress."

"This resolution was signed "C. "H. Gauthier, Archbishop of Kingston" and was presented by me "to Sir James Whitney on August "16th, 1910. Acting under the "instruction of my colleagues, I "sent a written report of my interview with Sir James Whitney "to His Grace, Most Reverend C. "H. Gauthier, and in acknowledgement I received the following "letter:

"Archbishop Palace, Kingston.
"August 20th, 1910.

"My dear Lord,

"I am more than pleased with "the result of your interview with "the Premier. Deo Gratias. Bene "fecisti. Prospere procede et regna. I have had your letter typewritten and a copy sent to each "of the Bishops of the two ecclesiastical provinces...

"Thanking you in my own name "and in the name of the Bishops "for the good work you have done "for us.

"Always yours affectionately in "Deo.

(Signed) † C. H. Gauthier,
"Archbishop of Kingston."

"It may not be amiss to point

(Suite à la dernière page)

LE COIN DES DAMES

En cette journée froide qu'on jurerait être d'automne plutôt que de printemps, qui nous fait grelotter des pieds à la tête, je regrette les jours anciens où l'on n'avait que des poëles pour nous réchauffer à la place de la moderne et confortable installation calorifique d'aujourd'hui, très appréciée en hiver, mais nulle en toute autre saison.

Quand il fait froid, que les doigts nous gèlent en écrivant, il nous faut endurer patiemment, sous prétexte que ce n'est plus le temps de la chaleur artificielle... Il faut se fier béatement à la clémence des rayons du soleil qui nous joue d'assez mauvais tours, comme il est facile de le constater.

Autrefois, lorsque des brises glacées venaient pour nous surprendre, vite, une attisée dans le poële à trois ponts — qui pouvait réchauffer presque toute la maison à lui tout seul... Il était si vieux, si cassé, qu'il me semblait toujours prêt à écraser sous les énormes bûches de bois qu'il recevait. Mais non, il était bon pour durer longtemps encore, me disait mon père.

On "bourrait" la fournaise de la salle d'entrée aussi, qui, malgré son petit corps, faisait son devoir de magistrale et **chaude** façon.

Que d'après-midi et de soirées délicieuses nous avons passées à travailler, à lire ou à causer près du poële, nous riant des furies du vent du nord, qui faisait craquer les poutres de la grande maison!

Parfois, nous nous reculions, la figure nous chauffait, et nous craignions de griller là comme des harengs...

Dans ce temps-là, nous vivions sur les rives du Saint-Laurent, pas commode à l'époque des équinoxes. Le fleuve montait si haut, si haut, que ses vagues nous fouettaient le visage, quand nous longions la rue principale... En rentrant transis, la petite fournaise était là en toute saison pour nous fournir du bien-être.

A ces doux souvenirs des années heureuses, se mêle un peu de tristesse. Il ne faut pas en vouloir à la transplantée que je suis, de jeter un soupir vers le passé dans ces lignes adressées à des Manitobaines.

Vous ne savez pas qu'alors, la mort, cette vilaine, n'avait pas creusé son foyer... et les séparations à venir étaient si loin que c'était à croire qu'elles ne pourraient jamais y atteindre!

Mais puisqu'un jour il a fallu semer l'adieu sur ces témoins de l'enfance insouciante et tranquille, croyez que je bénis la Providence de ne m'avoir conduite nulle part ailleurs que dans ce Manitoba que j'ai appris à aimer!

JACQUELINE DES ERABLES.

29 mai 1917.

Dans quelque situation qu'on se trouve, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, la Première Communion apporte dans la famille un bonheur sans égal. Cette fête met du divin sur les fronts, écarte les idées sombres et rafraîchit le coeur. C'est vraiment un grand jour, important et solennel, car ces petits communiants sont les chrétiens de l'avenir. Ils font là l'acte le plus sérieux de la vie chrétienne dont le souvenir restera gravé dans la mémoire. Même après plusieurs années, vingt ans, trente ans, le souvenir de ces cérémonies augustes nous fait tressaillir d'émotion pieuse. La vue de ces petites filles toutes vêtues de blanc, de ces petits hommes avec le brassard au bras, enfance gracieuse qui nous ramène à leur âge, nous remue délicieusement le coeur et fait verser nos larmes.

Nous comprenons bien maintenant la grandeur de ce sacrement et la nécessité de ce pain qui nous donne la force pour les combats de la vie. Nous voudrions revivre ces jours bénis pour apporter plus de ferveur à cette sainte action, pour montrer plus de respect et d'amour à ce Dieu de l'Eucharistie si grand et si bon.

Nous voyageons tous vers le ciel. Après une bonne communion l'enfant s'en va dans le grand chemin de la vie outillé pour faire face aux difficultés. Il sera brave, car il a reçu le pain des forts; il sera bon, car Jésus bonifie tous ceux qui l'approchent dans de bonnes dispositions.

Dans quelques jours nos chers petits enfants de la ville feront leur Première Communion. Comme on nous l'a si bien dit, dimanche dernier, l'Eglise prépare avec le plus grand soin ces jeunes âmes à la venue du Divin Maître, mais que serviront ces sages conseils si nous, mères, à la maison, nous leur parlons de modes, toilettes et cadeaux.

Autrefois, dans mon jeune temps, la robe de communiante se confectionnait en mousseline unie sans broderies ou dentelles. Des plis ornaient simplement la jupe et le corsage. Comme cadeaux, on se bornait à un chapelet, un livre de prières, une médaille pendue à un ruban blanc, et on n'était pas plus malheureuse qu'aujourd'hui. Au contraire, notre pensée n'était pas distraite par tous ces bibelots profanes étalés sur la table du salon, tels que bracelets, épingles, montre et je ne sais quoi encore qui auraient mieux leur place dans une corbeille de noces.

Peu importe la toilette luxueuse, peu importe la beauté ou la laideur; pourvu que le coeur soit pur, Jésus y fera ses délices.

Ecartons donc de l'esprit de nos petits et de nos petites toute cause de vanité et de distractions frivoles. Développons plutôt leur élan vers la perfection pour qu'ils approchent dignement du banquet des anges.

GERTRUDE.

LE REPOSOIR

C'était la veille de la Fête-Dieu. Tout était en mouvement dans le village de N... pour faire un beau reposoir, un vrai monument digne du Dieu de l'Eucharistie. Les jeunes filles tressaient des guirlandes; les mères choisissaient leurs plus belles dentelles, leurs étoffes les plus précieuses pour le monument. Les hommes même se concertaient, dressaient des plans, s'improvisaient architectes; tous s'en mêlaient, jusqu'aux vieillards qui consultaient leurs souvenirs et donnaient des conseils.

Seuls, les habitants de l'hôtel du Comte de C... le plus beau et le plus riche du quartier, s'abstenaient de tout mouvement et de tout travail. Ah! c'est qu'il y avait là des larmes et des angoisses; un enfant, l'amour et l'espoir de la famille, se consumait à douze ans, dans une de ces maladies lentes que la médecine se déclare impuissante à guérir.

Vers 3 heures, les cloches ébranlées remplirent l'air de leur joyeux carillon. Ce bruit harmonieux des cloches réveilla l'enfant qui s'était assoupi.

—"Maman, dit-il faiblement, pourquoi ce concert?

—Ce sont les cloches de l'église qui annoncent la fête de demain.

—Quelle fête? dit l'enfant.

—La Fête-Dieu, mon petit ange.

—Oh! la Fête-Dieu, le Saint Sacrement, quelle belle fête!.. J'y assistais l'année dernière. Te rappelles-tu, maman? Tu m'avais permis de faire partie de la procession... Comme j'étais heureux! Ah! je suis bien fatigué, aujourd'hui...

Après quelques instants de silence:

—Papa, murmura l'enfant, j'ai une prière à t'adresser; je voudrais bien voir la procession; si tu me mettais à la fenêtre?...

—Oui, nous verrons cela demain; repose-toi maintenant.

—Oh! le bon Jésus, reprit l'enfant, pourra me guérir, vois-tu, je veux le Lui demander demain.

L'enfant, épuisé, enfonce sa tête pâle dans l'oreiller et s'endort.

Une idée subite vient au père: il appelle sa femme dans l'embrasure de la fenêtre et lui dit à voix basse:

"J'ai foi en Dieu, je vais tenter l'impossible: faisons un reposoir. Qui sait? Peut-être serons-nous exaucés."

Cette pensée allait trop bien à la piété de la mère pour ne pas être accueillie aussitôt. Le lendemain, un magnifique reposoir s'élevait en face de la résidence du Cotme de C... Tout brillant d'or, de verdure et de lumière il était surmonté de cette inscription formée de verres de couleurs: "Domine si vis, potes me mundere.— Seigneur, si vous le voulez vous pouvez me guérir."

L'enfant avait voulu être descendu. Il fut placé dans un fauteuil, ayant à côté de lui son père et sa mère. Les trois formaient une scène si simple et si grande à la fois qu'on était saisi d'un respect involontaire en les contemplant.

Le père avait revêtu ses habits de grande fête; le petit garçon portait le gracieux costume de sa première Communion; il avait sa blanche écharpe au bras, son chapelet dans les doigts, souvenirs doux et tristes en un tel moment!... Le père s'avança, un cierge à la main, au-devant du Saint Sacrement. La mère sema des fleurs sous les pas du prêtre.

Il se fit un silence solennel!

Le prêtre chantait "O Salutaris Hostia"!... O Divine Hostie du Salut, toi qui ouvres la porte du ciel... donne-nous la force, apporte-nous le secours".

L'enfant fit un effort pour unir sa faible voix à celles des assistants. Le sang empourpra un instant ses joues; un sourire plein de grâce épanouit ses traits; il se leva tout à coup, s'agenouilla et s'écria: "Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir!..."

Ce mouvement imprévu de l'enfant remplit les assistants d'étonnement et d'admiration.

Le prêtre lui donna, avec l'ostensoir, une bénédiction spéciale, et laissa ses parents dans une indicible consolation. La procession s'éloigna; l'enfant, plein d'espérance et de joie, fut remis sur son lit. Le père et la mère le contemplaient avec des yeux avides.

"Papa, dit l'enfant, la vie... la vie me revient, le bon Dieu nous exauce. Je sens que je guérirai."

Une heure s'écoula, heure radieuse et fortunée; l'espérance était rentrée dans cette maison; tous en goûtaient en silence le charme inexprimable. Quand la procession retourna à l'église par une rue voisine, l'écho des chants pieux vint seul distraire le recueillement de cette scène. On chantait, selon l'usage, le Te Deum.

L'enfant, avec sa petite voix suave et toute tremblante encore, se prit à chanter les versets. A ce moment l'émotion ne put se contenir plus longtemps au coeur des parents, et leurs voix s'unirent à sa voix. On devine bien mieux qu'on ne saurait l'exprimer tout ce qu'il devait y avoir de profond attendrissement dans une prière qui se trouvait ainsi transformée, tout à coup, en un délicieux cantique d'actions de grâces.

Dès ce moment, la guérison fit des progrès rapides, et moins d'un mois après, l'enfant avait repris vie et vigueur.

L'année suivante, on put lire sur le reposoir élevé par la famille reconnaissante, ces mots gravés en lettres d'or: "Et dedit illum matre suae. — Jésus le rendit à sa mère."

Annales du T. S. Sacrement.

RECETTES

Epaule de veau

Mettez-la dans une marmite avec un peu de beurre, sel, poivre, une feuille de laurier, un petit oignon, des tranches de patates et un peu d'eau. Piquez-la de clous et faites-la bouillir doucement, et servez bien chaud.

* * *

Pain de veau

Ingrédients: 3 livres de veau; 1 livre de porc; 6 biscuits de soda broyés; 3 oeufs; 2 cuillerées à soupe de crème; poivre, sel et épices.

Préparation: Hachez finement le veau et le porc. Ajoutez les biscuits broyés, ainsi que les oeufs bien battus, le poivre, le sel et les épices au goût. Mélangez bien avec la crème et faites-en un pain. Mettez au four et arrosez de beurre et d'eau pendant qu'il cuit. Laissez au four pendant une heure et demie.

* * *

Veau aux pois verts

Prenez un morceau de veau, de préférence dans l'épaule, coupez en pièces de quatre doigts, ajoutez-y un peu de poivre, sel et persil, un morceau de beurre et assez d'eau bouillante pour couvrir la viande. Faites bouillir pendant une demi heure, puis ajoutez une boîte ou une chopine de pois verts avec un peu de farine, et laissez cuire encore une demi-heure.

INCIDENT SCANDALEUX

L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord traité en chiffon de papier

(Le **Devoir**)

Le nouvel arrêté ministériel interdisant aux résidents habituels du Canada de quitter le territoire sans une autorisation du bureau de l'immigration est entré en vigueur, ainsi que les journaux l'ont signalé, le samedi dernier, 26 mai. A Windsor, Ontario, il a provoqué un incident qui jette une vive lumière sur la mentalité de certains de nos concitoyens d'outre-Outaouais et qui édifiera, nous en sommes sûr, les gens qui ont la peur des mots et qui condamnaient, comme une exagération insultante, l'épithète de **Boche** appliquée à certains spécimens du plus pur tudesque pourtant.

* * *

Nous n'irons pas jusqu'à incriminer de près ou de loin le gouvernement en cette affaire; mais nous espérons qu'il suffira de porter le fait à sa connaissance pour qu'il réprimande sévèrement l'un de ses subalternes et le mette à la raison. Le moment serait vraiment mal choisi où on recommande à tous le calme et la modération, au nom du patriotisme, que de permettre à des goujats de se livrer à des actes comme celui que nous allons signaler. Nous nous contenterons de transcrire la dépêche, en complétant simplement ici et là les phrases pour en faciliter l'intelligence. (Elle est rédigée en style télégraphique). Ajoutons qu'elle nous est adressée par une personne sur la bonne foi de laquelle il ne peut planer de soupçon; nous omettrons le nom du fonctionnaire, qui sera bientôt d'ailleurs placé devant le public, puisque, comme on le verra, la victime a déposé contre lui une plainte au tribunal:

"Windsor, Ont., 26.—J.-J. Masse, industriel important de Détroit et sujet canadien demeurant à Windsor, s'est présenté (ce matin) au bureau d'immigration pour obtenir l'autorisation de traverser la frontière. Il a demandé en anglais qu'on l'interrogeât en français Il fut accueilli brutalement par B..., Irlandais, qui lui dit: "Si vous voulez être interrogé en français, vous attendrez assez longtemps." Masse répondit: "I don't give a dam..., j'attendrai." B... de reprendre: "You don't give a dam...", et d'empoigner Masse au collet et de le jeter dans une cellule étroite à fenêtre grillée où il le laissa deux heures. A maintes reprises, le fonctionnaire demanda à Masse s'il consentirait à se laisser interroger en anglais. Masse répondit qu'en s'y objectant il usait de son droit absolu, les deux langues étant officielles. B... rétorquait à Masse qu'il était fou, que le français au Canada n'avait pas plus de droit que l'allemand. Dans la discussion, chaque fois que B... était incapable de répondre avec logique, il ordonnait à Masse: "Taisez-vous; je suis le maître ici. Je vais vous faire arrêter."

"Si B... eût voulu, il lui eût été facile d'avoir un officier de douane français dans la pièce voisine qui eût pu lui servir d'interprète.

"Non seulement le fonctionnaice soit. Masse ayant dit que n'était re ne fit pas cette démarche, mais il refusa à Masse de communiquer par téléphone avec son bureau, avec son avocat ou avec qui que l'amour qu'il avait pour sa famille, il n'endurerait pas ces insultes, B... lui répondit: "Au diable votre famille! C'est un pauvre prétexte, vous devriez être interné dans un asile d'aliénés." Les pourparlers continuèrent pendant une heure, après que Masse fut sorti de la cellule. Sur l'intervention d'un autre officier, plus intelligent, Masse fut enfin libéré et obtint son passe-port, bien que la conduite ignoble de B... eût été endossée par l'officier d'immigration en chef.

Une plainte a été adressée au ministère à Ottawa et M. Masse réclame de plus des tribunaux $5,000 de dommages de B... par l'entremise de son avocat, M. J.-D. Degrandpré."

Voilà la dépêche dans son laconisme. Elle est révélatrice de la mentalité d'un fonctionnaire ontarien; mais on peut citer sans exagération ici le dicton: **ab uno disce omnes,** ou du moins **disce plures.** Cette mentalité n'est pas particulière, hélas! aux fonctionnaires ontariens! On la retrouve quelques fois dans la province de Québec et il faut que ce fanatisme soit fortement adhérent pour qu'il ne se soit pas effrité au frottement journalier avec une population en majorité française.

Notons que le fonctionnaire, qui, en bonne logique, aurait dû s'excuser de ne pas comprendre le français et s'empresser de procurer un interprète à M. Masse, loin de rougir de son ignorance, injurie un citoyen qui se prévaut de ses droits. C'est ce qui se produit d'ordinaire. S'adresse-t-on! quelque part en français à une administration, le commis gouailleur vous répond qu'il ne sait pas le français et il parait à la vérité faire étalage de cette ignorance. Il est des gens qui, ensuite, s'inclinent très bas et qui seraient prêts à présenter des excuses, si on leur en demandait, pour avoir osé faire usage d'une langue officielle garantie dans le **scrap of paper** de la Confédération.

M. Masse, fort heureusement, n'est pas de cette trempe; et c'est le côté consolant de l'incident. Tout le monde ne consentirait pas, pour Sa Majesté la langue française, à se colleter avec un fonctionnaire à poil roux et à faire deux heures de cellule quand des affaires pressantes réclament l'attention ailleurs.

Elle a quelques chevaliers servants heureusement; empressons-nous de saluer le beau geste de celui-ci.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

IIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Pour la Fête-Dieu (S. Jean, VI, 56-59)

En ce temps-là, Jésus dit à la foule des Juifs: Ma chair est une vraie nourriture, et mon sang un vrai breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui. Comme mon Père qui est vivant m'a envoyé, et que je vis par mon Père, ainsi celui qui me mange vivra par moi. C'est ici le pain qui est descendu du ciel. Il n'en est pas de ce pain comme de la manne; vos pères l'ont mangée, et ils sont morts. Celui qui mange ce pain vivra éternellement.

• • •

Evangile du dimanche (S. Luc, XIV, 16-24)

En ce temps-l, Jésus dit à un de ceux qui étaient à table avec lui dans la maison d'un des principaux pharisiens: Un homme prépara un grand festin, auquel il invita beaucoup de monde, et, à l'heure du repas, il envoya son serviteur dire à ceux qui étaient invités de venir, parce que tout était prêt. Mais, tous, comme de concert, se mirent à s'excuser. Le premier dit: J'ai acheté une maison de campagne, il faut que j'aille la voir; je vous prie de m'excuser. Un second dit: J'ai acheté cinq paires de boeufs, et je vais en faire l'essai; je vous prie de m'excuser. Un autre dit: Je viens de me marier, je ne puis y aller. Le serviteur, étant revenu, rapporta tout ceci à son matre. Alors le père de famille, tout en colère, dit à son serviteur: Allez sur-le-champ dans les rues de la ville, et amenez ici les pauvres, les infirmes, les aveugles et les boiteux. Seigneur, dit le serviteur, j'ai fait ce que vous m'avez ordonné, et il y a encore de la place. Le maître lui dit: Allez dans les chemins et le long des haies, et pressez les gens d'entrer, afin que ma maison se remplisse; car je vous déclare que nul de ceux que j'avais invités ne sera de mon festin.

FILLES A MARIER

La jeune fille a ses dix-huit ans. Elle a terminé au couvent une éducation à la fois solide et brillante. En attendant sa destinée encore mystérieuse, la jeune demoiselle vient reprendre sa place au foyer domestique.

On n'a, du reste, que des éloges à faire de sa personne et de ses qualités.

Pieuse et réservée, douce de manières, avenante et modeste tout ensemble, instruite sans prétention, elle sait aussi chanter avec art, saluer avec grâce et toucher du piano de manière à avoir du succès, au moins auprès des amis de la maison...

Du jour où la jeune pensionnaire prendre sa place au logis, une grande affaire domine toutes les autres affaires.

Il faut marier la fille...

Elle-même, pour dire le vrai, y songe bien quelque peu, mais la mère n'a plus désormais d'autre souci... Pensées et combinaisons, tout se concentre sur le problème important: trouver de par la ville un jeune homme riche, beau et bon, qui plaise à la fille, ne déplaise pas à la mère, et se laisse persuader de faire promptement la demande solennelle:

—Voulez-vous dire oui, Mademoiselle?...

Pour résoudre cette grave question, la mère va présenter sa jeune fille à la société et lui faire faire ses débuts dans le monde. Tâche délicate que celle-là, Madame! opération difficile!

Piloter une jeune fille de dix-huit ans, à travers les brisants de la jeunesse, vers un mariage heureux... la préparer aux obligations de ce nouvel état. Vous aurez soin d'y mettre toute votre prudence et toue votre sagesse, mais ce sera pour vous, la mère, le digne couronnement d'une longue mission de dévouement et de sacrifices, le dernier service, comme aussi le plus grand, que vous rendrez à votre fille.

Comment une femme chrétienne s'acquittera-t-elle dignement d'une pareille mission?

Nous allons le dire.

Du couvent dans le monde

La transition du couvent dans le monde est brusque et là même dangereuse. C'est le passage d'une vie calme et réglée à une existence indépendante et pleine de surprises. Au couvent, la prière, le travail, les récréations avec les compagnes se partageaient les heures du jour. Dans le monde, la jeune fille sera libre, libre de son temps, libre aussi de ses actions; et le plaisir, les amusements de toutes sortes chercheront, si leurs appels sont entendus, à se faire attribuer la plus large part de la journée.

A la mère de prévenir ce danger.

A la mère d'apprendre à sa fille, dès la sortie du couvent, à bien équilibrer sa vie, maintenant qu'elle en est maîtresse souveraine.

A la mère d'initier la jeune fille aux travaux domestiques, aux soins du ménage, à la tenue d'une maison; de lui enseigner à partager les heures du jour entre des occupations sérieuses et des amusements honnêtes, entre les devoirs de la société et les exercices de piété qui entretiennent la santé de l'âme.

A la mère enfin de faire connaître à sa lle le monde tel qu'il est, et non pas tel qu'il se montre à distance, avec son visage fardé, ses éclats de rire bruyants, mais souvent faux et trompeurs.

Le monde et la jeune fille

Le monde paraît si beau, quand on le regarde avec des yeux de dix-huit ans! Ses plaisirs sont si enivrants! Ses fêtes si éblouissantes, si pleines de séductions charmantes! Comment croire que, dans ces riants parterres, rampent des reptiles dont le souffle empoisonné donne la mort? Le moyen de s'imaginer qu'au fond de ce ciel bleu, tout resplendissant de lumière, se cachent des orages qui peuvent dévaster l'âme et ruiner la vie entière!

La mère aura le devoir, tout en laissant sa fille jouir d'amusements qui sont de son âge, de lui en signaler les côtés frivoles et dangereux. Le plaisir peut être un délassement honnête de la vie, mais il ne saurait en être le but. Il ne faut donc jamais lui donner le coeur tout entier. Le bonheur durable est dans une vie calme et sérieuse, toute faite de bonnes oeuvres et de sacrifices...

—Eh quoi! parler de sacrifices à une jeune fille qui entre dans ses dix-huit ans, et qui sort du couvent!

—Mais oui, Madame, il faut parler de sacrifices à votre enfant. Il faut lui faire entendre ce mot, bien qu'il sonne durement à l'oreille d'une jeune fille de dix-huit ans; il faut surtout le lui faire comprendre et accepter de bon coeur. Le sacrifice n'est-il pas le pain quotidien de la femme, de la mère de famille? Mais en même temps n'est-il pas le secret de sa force et la cause de l'heureuse influence qu'elle exerce sur tous les membres de la famille? Bientôt votre fille sera à la tête d'une maison. Elle doit donc, sous l'oeil de sa mère et sous sa direction, faire l'apprentissage de la vie sérieuse, c'est-à-dire de la vie de sacrifices, si elle veut, plus tard, faire honneur à ses devoirs et rendre son mari heureux.

A dix-huit ans, l'imagination est vive et la sensibilité facile à émouvoir. Volontiers, si on les laisait faire, ces deux folles du logis prendraient la direction de la tête et du coeur.

La mère sera là encore pour prévenir ce danger.

Avec prudence, elle guidera sa fille à travers des sentiers couverts de fleurs et l'empêchera de s'égarer dans des chemins détournés et dangereux. Avec sagesse elle lui apprendra à bien juger ce qu'elle voit et ce qu'elle entend: elle l'aidera à tenir d'une main toujours ferme le gouvernail de la raison.

Tous ceux qui s'approchent de de la jeune fille ont le sourire sur les lèvres, et lui adressent des paroles flatteuses; ils s'étudient à deviner ses goûts et se disent heureux de prévenir ses moindres désirs. Comment croire que ces gracieux sourires sont faux? ces paroles, mensongères et trompeuses? Comment s'amaginer que, sous des dehors si fascinants, se cachent trop souvent le visage d'un lâche et le coeur d'un traître?

L'oeil plus exercé de la mère découvrira les pièges qu'on voudrait tendre à l'inexpérience de sa fille, elle l'aidera à démêler le caractère véritable et la valeur réelle des prétendants qui l'entourent. Sans violenter en rien les inclinations de son enfant, elle attirera habilement son attention sur le jeune homme, moins brillant peut-être que ses concurrents, mais plus sérieux, au coeur vaillant et droit, aux qualités solides, qui, de loin, présente modestement ses hommages à la jeune fille. Ainsi la mère prépare une union qui aura toutes les chances probables de bonheur.

Trahison maternelle

Hélas! chose étrange et déplorable tout à la fois! Nombre de mères, par leur conduite imprudente, sont, au contraire, le principal danger que les jeunes filles rencontrent à la sortie du couvent.

Au lieu de les aider à se faire une vie sérieuse et réglée, elles les lancent de gaîté de coeur dans une existence toute de désoeuvrement et de frivolité.

Au lieu de les protéger contre les dangers de leur âge et de leur situation, elles les exposent aux tentations les plus séduisantes et les plus irrésistibles.

On dirait vraiment que, du jour où les jeunes filles rentrent au foyer domestique, ces mères imprudentes et coupables prennent à tâche de ruiner, le plus promptement possible, l'oeuvre laborieuse de longues années de couvent.

Comment se fait ce travail funeste?

En prêtant une oreille complaisante aux conseils perfides que le démon donne à la fois à la jeune fille et la mère.

Quels sont ces conseils? Nous allons le dire.

Comment une mère de famille peut ruiner en quelques mois l'oeuvre de longues années de couvent

Cette triste besogne est faite d'ordinaire par des mères qui adorent leur fille, selon l'expression païenne du jour, c'est-à-dire des mères qui, après avoir gâté leur enfant autrefois, vont les gâter encore, à leur retour du couvent.

La jeune fille, durant les années de son éducation, cédant peu à peu à la douce influence de ses maitresses et à leurs sages conseils, lutta avec succès contre les tendances mauvaises de son tempérament. Elle s'est accoutumée au travail et à la discipline, elle se résigne sans trop de mauvaise grâce à faire des sacrifices qui coûtent à son égoïsme. Tout cela est encore bien faible, il est vrai; ces genres de vertu n'ont que des racines bien délicates, mais pourtant si la mère savait les cultiver avec intelligence, elles donneraient plus tard des fleurs et des fruits.

Mais la mère ne sait pas cela. Elle n'a aucune idée des devoirs si importants qu'elle devrait remplir. Elle ne voit qu'une chose son enfant chérie a fini son éducation, et la voilà enfin revenue à la maison. Il n'y a plus maintenant qu'à lui faire la vie aussi douce que possible, à l'amuser, à l'introduire dans le monde pour qu'elle trouve bientôt un bon parti. C'est là tout l'horizon de la mère. De règlement de vie, d'occupations sérieuses, de sages conseils pour l'avenir, la mère n'en a cure.

La jeune fille sera libre..., libre de son temps, libre de ses actions, libre de sa journée. Et les vieilles tendances, si péniblement refoulées au fond du coeur, vont bien vite remonter à la surface. Elles feront entendre une voix toujours aimée, elles réclameront, pour un temps du moins, la direction de la vie, promettant des choses si suaves, des plaisirs si charmants, une existence si séduisante que la jeune fille ne saura guère y résister...

Et les résolutions du couvent sont mises de côté.

—On ne se conduit pas dans le monde comme au couvent.

—J'ai travaillé assez longtemps pour me reposer un peu maintenant.

—C'est ma première saison dans la société, il faut bien que je m'amuse... C'est de mon âge.

Programme mondain

La jeune fille arrête promptement les articles de son programme nouveau, et ce programme est bien simple; le voici:

1o Plus de règlement de vie; 2o Plus d'étude; 3o Plus de travail.

Du plaisir, des amusements, des distractions le plus possible; et c'est tout.

—**Plus de règle.** — Selon ses caprices, la jeune fille se couchera à minuit, une heure, et se lèvera sur les neuf heures du matin au plus tôt.

Plus d'étude. — A quoi bon étudier encore? N'est-elle pas assez savante? Elle connaît l'histoire de la littérature, elle a des notions de chimie et de physique, de géologie et d'histoire naturelle; elle est capable, en astronomie, de distinguer les planètes des étoiles fixes. Que les livres de couvent passent donc aux mains des plus jeunes soeurs, ou bien, qu'ils aillent dormir tranquillement dans quelque coin du grenier...

Elle n'en a plus besoin désormais.

Plus de travail

Elle ne se sent aucun goût pour les ouvrages de la maison. S'occuper du ménage l'ennuie, ourler des mouchoirs de poche ou des serviettes la fatigue, raccommoder le linge ou mettre des pièces aux habits du petit frère, un vrai brise-tout, lui donne mal à la tête... Que la mère qui n'a pas fait d'études s'occupe de ces choses-là, à la bonne heure! mais elle graduée du couvent, ne se sent aucun goût pour pareille besogne. Le seul travail qui lui plaise, est de faire, de temps à autre, un peu de broderie au crochet. Assise près d'une fenêtre donnant sur la rue, pendant que les doigts travaillent, les yeux voient ce qui se passe sur le trottoir, la jeune fille aime beaucoup cette distraction quotidienne...

Et la mère, pour ne pas faire de peine à son idole bien-aimée, accepte ce programme de désoeuvrement et de paresse; elle l'approuve et le justifie sur toute la ligne.

—La pauvre enfant! Après six années de vie laborieuse au couvent, n'a-t-elle pas le droit de se reposer un peu maintenant?

Ne faut-il pas qu'elle s'amuse à sa fantaisie? C'est de son âge.

Tenir la maison en ordre lui agacerait les nerfs... Préparer le dîner et les pâtisseries lui gâterait les doigts... Faire cuire un steak lui mettrait le visage en feu et la rendrait de mauvaise humeur pour le reste de la journée...

Laissons-la tranquille... D'ailleurs, elle aura bien le temps d'apprendre tout cela, quand elle sera en ménage.

Permettez-moi de vous le dire, Madame, votre raisonnement vient plus du coeur que de la tête. Vous aimez votre fille d'un amour aveugle, qui vous fait oublier les graves obligations que vous avez à remplir vis-à-vis d'elle. Cette lâche condescendance à tous les caprices de cette enfant sans expérience et sans prévoyance, mais c'est une trahison coupable, qui lui prépare pour l'avenir de bien tristes jours.

Eh quoi! vous, la mère, au lieu d'aider votre fille à garder les habitudes de régularité acquises au couvent, vous la laissez suivre toutes ses fantaisies!...

Au lieu de lui donner l'amour du travail, si nécessaire pour protéger une jeune fille contre les tentations de son âge, vous la laissez gaspiller son temps dans une oisiveté pleine de dangers!...

Au lieu de l'initier à la tenue du ménage, de lui faire apprendre des choses qu'il lui faudra savoir plus tard, vous cédez à des caprices ridicules, et vous acceptez de prétendues raisons qui ne sont, après tout, que des insultes pour vous!.

Singulière manière, en vérité, de préparer une jeune fille à devenir bientôt une maîtresse de maison, chargée de veiller au confort de son mari et à la sage distribution de l'argent qu'il lui mettra entre les mains! Sans parler, pour le moment, de votre grave responsabilité comme chrétienne, ne voyez-vous pas combien une telle conduite sera préjudiciable aux intérêts futurs de votre enfant? C'est avant le mariage et non pas après qu'une jeune fille doit apprendre toutes ces choses pratiques. Autrement, elle s'expose à des aventures pareilles à celles que racontait dernièrement un journal de Montréal.

Une histoire

Une jeune femme, mariée seulement depuis quelques mois, eut un beau matin une vive altercation avec sa cuisinière. Celle-ci, dans sa colère, détache son tablier, laisse là son déjeuner et prend la porte.

La jeune femme resta fort embarrassée, mais son mari de lui dire: "Ne te trouble pas pour si peu, ma chère, fais-moi cuire un steak et donne-moi une tasse de café, cela me suffira pour déjeuner."

Or, la femme dut avouer à sa grande confusion qu'elle ne savait comment s'y prendre.

"Ah! tu ne sais pas faire cuire un steak, ni préparer une tasse de café, reprit le mari... Eh bien! ma petite femme, il n'y a qu'une chose à faire... Retourne chez ta mère et demanle-lui de t'apprendre ces choses-là. En attendant, je me mettrai en pension et, quand tu sauras faire la cuisine, nous reprendrons la vie commune.' '

Qui fut dit fut fait. La jeune femme revient chez sa mère. Elle avait plusieurs soeurs en âge de prendre mari. Dès qu'elles apprirent l'aventure de leur soeur aînée, aussitôt les voilà de se retrousser les manches et de se mettre à cuisiner du matin au soir...

Donc, par permission de la mère, la jeune fille passe la matinée dans une oisiveté complète. L'après-midi sera employé à se promener sur la rue et à visiter ses nombreuses amies. Là, elle entendra ces mille et mille riens si intéressants pour les jeunes demoiselles: là, elle se tiendra au courant de tous les cancans de la ville, et, le soir venu, elle saura conter à table une foule d'histoires plus piquantes encore que les faits divers du plus indiscret de tous les journaux.

Pourtant, on ne peut pas être toujours dehors; les jours de pluie ou de brume, force est bien de garder le logis. Que faire alors? Comment tuer les longues heures d'une journée entière passée à la maison? Le diable résoudra facilement la difficulté: tout doucement, il chuchote à l'oreille de la jeune fille ces mots magiques: **Lis des romans.** Et, charmée du conseil, celle-ci se hâte de le mettre en pratique.

Le roman moderne et les jeunes filles

Vous ignorez peut-être, Madame, le rôle considérable que le roman joue dans l'éducation d'une jeune fille. Permettez-moi de vous dire quelques mots.

Ecrit par des hommes qui, souvent, selon l'expression reçue, vécurent leurs livres avant de les composer, le roman à la mode expose les principes du monde, ses maximes faciles et accommodantes sa morale flexible et changeante, toujours prête à excuser les erreurs de la tête et à justifier les passions du coeur... Vieille morale du diable, aussi ancienne que le monde, elle glorifie la chair et exalte l'orgueil de l'esprit, mais, à coup sûr, pour la nature corrompue, elle a bien plus d'attraits que la sévère morale du Christ.

De plus, le roman moderne conte toutes sortes d'aventures galantes, toutes palpitantes d'intérêt: il chante la vie joyeuse, il excuse et justifie l'amour libre, et tout cela, dans un style si entraînant, avec des descriptions si vives que l'imagination et le coeur d'une jeune fille en doivent être absolument charmés.

Pour ne pas contrarier les goûts de son enfant, la mère la laissera, bien entendu, s'approvisionner de romans dans les bibliothèques publiques ou auprès des amis de la ville, sans jamais songer à s'informer des livres qui vont nourrir l'intelligence et le coeur de sa jeune fille.

La mère devient maitresse de pension

Pas davantage songera-t-elle à visiter de temps à autre la chambre de sa fille, à examiner les albums et les tiroirs... surtout à surveiller la correspondance...

—Allons donc, y pensez-vous! Pareille conduite ne serait-elle pas une inquisition intolérable?. J'ai pleine confiance dans la sagesse et la prudence de mon enfant... Pourquoi lui témoigner une méfiance qui l'irriterait et lui fermerait le coeur? Je préfère des confidences volontaires à ce système d'espionnage qui me répugne. D'ailleurs, ma fille a ses dix-huit ans, elle peut donc désormais se conduire par elle-même.

—Madame, voilà de bien gros mots pour flétrir une pratique employée par toutes les mères soucieuses de préserver l'innocence de leurs filles. Eh quoi donc! Protéger votre enfant contre les mauvais livres ou les dangers d'une correspondance malsaine, vous semble une inquisition intolérable!... Prévenir des liaisons perdes ou empêcher de jeunes libertins de tendre des pièges à l'inexpérience de votre fille, est à vos yeux un espionnage honteux! Alors, Madame, allez plus loin encore. Donnez à votre fille une clef spéciale, qu'elle puisse sortir de la maison et y rentrer aux heures qui lui conviendront, sans que personne lui demande compte de ses démarches. Mettez-vous sur le pied d'une vulgaire maîtresse de pension qui donne le gîte et le couvert, mais n'a aucun droit de savoir les secrets de ses pensionnaires...

Votre fille, dites-vous, a ses dix-huit ans, elle peut désormais se conduire par elle-même... vous n'en êtes plus responsable...

C'est une grosse erreur, Madame. La mère reste chargée, par ordre de Dieu, de veiller sur la conduite de sa fille tant qu'elle n'est pas mariée et qu'elle habite sous le toit paternel. Cesser toute surveillance au moment même où elle est le plus nécessaire, n'est pas seulement complaisance lâche et coupable, c'est, disons le mot, une véritable trahison des devoirs maternels.

Avant d'aller plus loin, résumons, si vous le voulez bien, Madame, les observations que nous avons faites sur votre jeune fille depuis sa sortie du couvent.

Paresse et indéepndance absolue de toute règle, lecture de romans dangereux ou mauvais, promenades et visites nombreuses: voilà ce qu'est aujourd'hui la vie de votre jeune fille.

Si l'amour maternel ne vous mettait pas un triple bandeau sur les yeux, vous remarqueriez aussi en elle un changement regrettable. Ses manières sont bien plus libres, bien plus dégagées qu'autrefois. Son humeur devient inégale et fantasque: tantôt folâtre et gaie comme un oiseau du printemps, tantôt rêveuse et mélancolique comme un jour du mois des morts. Durant de longues heures, assise dans sa berceuse, les mains croisées l'une sur l'autre, les yeux dans le vide, elle songe aux romans qu'elle a lus, à celui surtout qu'elle se fait dans le coeur...

La piété du couvent s'est bien évaporée, au contact du monde. La retenue élégante, la modestie d'autrefois ont fait place à des allures hardies, assurées, parfois même presque provocantes, mais à coup sûr fort messéantes. Oui, elle a fait du chemin, la petite pensionnaire, depuis six mois à peine qu'elle respire l'air du monde!

Toilette et vanité

Pour achever de ruiner l'oeuvre du couvent, vous n'avez plus, Madame, qu'à encourager deux tendances qui se trouvent en votre fille, comme du reste dans nombre de jeunes filles de son âge; je veux dire la vanité et l'amour des plaisirs.

Au moment de produire une jeune personne dans le monde et sur la rue, la question de la toilette prend une importance capitale aux yeux de la mère et de la fille. Tout ce qui se portait au couvent doit être mis de côté, bien entendu. Ces vêtements sont trop simples, trop modestes pour le monde. Ils convenaient au temps où l'on cultivait la modestie, mais aujourd'hui qu'il s'agit de briller dans la société, les toilettes de la jeune fille devront être renouvelées totalement.

Dans de longues conférences, mère et fille s'entretienne de ce grave sujet: la couleur des étoffes qui convient le mieux à la complexion, la quantité et la qualité des ornements: dentelles, guipure, rubans, fleurs et panaches, tous ces mille riens qui flattent la vanité et servent à faire valoir les charmes d'une fille à marier, sont tour à tour l'objet de discussions profondes et prolongées...

Enfin le choix est arrêté, on se rend chez le marchand, chez la modiste la plus en vogue et l'on fait les commandes. Quand le père de famille recevra la note à payer, il verra bien que l'on n'a rien épargné pour orner sa fille et lui permettre de faire sensation dans la société.

Le costume tout entier est de la dernière mode. La modestie chrétienne trouverait, sans doute, bien à redire à ces robes de ville, et surtout à ces toilettes de bal et de soirée si libéralement décolletées; mais la modestie chrétienne, c'est bon pour l'église et les jours de communion; le monde, lui, a des goûts différents. — La jeune fille n'est plus une petite pensionnaire de couvent... Elle ne veut pas paraître au bal en costume ridicule, ni afficher une pruderie qui attirerait sur elle tous les regards... Elle n'a pas fait la mode, mais son devoir est de la suivre...

Et la mère approuve toutes ces belles raisons! Parfois, même, malgré ses quarante ans, elle-même ira en soirée dans un costume ou plutôt un déshabillé à faire rougir sa fille...

Ce décolletage effronté n'est pas, du reste, du goût de tous les jeunes gens. Dans un bal qui se tenait à X..., des jeunes filles se présentèrent en toilettes tapageuses et en robes fort basses. Un jeune homme passa le mot d'ordre à ses amis et les demoiselles firent tapisserie, tandis que les autres eurent des invitations pour toutes les danses...

"Pourquoi donc, demanda une mère, avez-vous tenu à ne danser qu'avec mes filles?

—Oh! Madame, lui répondit-on, vos jeunes filles étaient si bien habillées!"

Bals et théâtres

La voilà donc parée, Madame, votre idole de dix-huit ans, vous l'admirez à la maison, mais le temps est venu de la faire admirer aux autres et vous allez la lancer dans le monde.

Alors commencera pour la jeune fille la gaie saison des plaisirs: sorties et soirées, concerts et bals, charmantes surprises du théâtre, délicieuses émotions de l'opéra... une féerie constante, une gracieuse guirlande de fleurs s'enroulant autour des semaines et des mois d'hiver, et les amenant joyeusement à des fêtes de plus en plus enivrantes.

La jeune fille est ravie.

Elle, si délicate autrefois! voici maintenant qu'elle a des muscles d'acier et des nerfs infatigables. Aller au bal trois ou quatre fois la semaine, danser jusqu'à des deux heures, trois heures du matin, ne semble pas lui causer la moindre fatigue ni troubler en rien ses digestions. Mais le théâtre surtout l'enthousiasme et la magnétise.

Elle y trouve des émotions si douces! Elle est si heureuse de voir se dérouler sous ses yeux ces drames d'amour, qui lui permettent enfin de lire dans son propre coeur et de comprendre quelque chose aux aspirations vagues qui la tourmentaient en secret. Aussi, comme elle écoute ces propos révélateurs! Comme elle goûte ces confidences! Comme elle est attentive à ne rien perdre de ces minauderies, de ces cajoleries, de ces mille artifices qui mènent au succès!... du moins, elle le croit.

Rentrée au logis, l'imagination et le coeur remplis de ce qu'elle a vu et entendu, elle aura la matière abondante pour la rêverie de demain.

Ruine de l'oeuvre du couvent

Madame, vous paraissiez avoir pris à tâche de ruiner promptement l'oeuvre de six années de couvent; vous avez, je crois, réussi au gré de vos espérances.

Que reste-t-il encore de la pensionnaire qui revenait à la maison; il y a un an à peine?

Le couvent vous l'avait rendue habituée au travail et à la règle; et voici qu'elle passe ses journées dans le désoeuvrement le plus complet. Le caprice est la seule règle de sa vie.

Le couvent vous l'avait rendue modeste et simple dans ses goûts: aujourd'hui, elle ne songe plus qu'à la vanité, à la toilette, aux amusements du monde, à ses frivolités.

Le couvent vous l'avait rendue chrétienne: aujourd'hui, votre jeune fille vaut-elle beaucoup mieux qu'une aimable païenne? Où sont ses vertus? Où, ses bonnes oeuvres? Les quelques pratiques extérieures de piété qu'elle garde encore par habitude, ne manquent-elles point d'âme et, par conséquent, de mérites devant Dieu?

Elle vit comme si toute l'existence se résumait dans ces quelques mots:

S'amuser, s'admirer et se faire admirer.

Dans quelques années, peut-être, cette fille, mariée et malheureuse, vous reprochera à vous, sa mère, l'indulgence coupable qui fut la cause première de tous ses malheurs.

Dans quelques années, Madame, vous entendrez certainement la voix du souverain Juge vous adresser cette question redoutable: "Mère chrétienne, qu'avez-vous fait de votre fille?"

Que répondrez-vous, Madame?

Autour de la Ferme

APPEL AUX CULTIVATEURS. — MOYENS DE DEFENSE

Un collaborateur de la **Liberté** nous indiquait, récemment, trois moyens de défense: le boycottage commercial, la colonisation et la presse.

Le plus efficace est, sans contredit, la colonisation. Voyons un peu l'importance qu'on attache, ailleurs, à cette oeuvre renfermée parfois dans la formule "Emparons-nous du sol"

Dans son livre "Vers les terres neuves", le P. Dugré écrit: "La colonisation n'est pas une question théorique et littéraire bonne à débattre entre académiciens de collège, mais **une question éminemment pratique, intéressant de la manière la plus directe notre vie nationale**".

Un autre écrivain, M. L.-O. David, nous rappelle la même vérité dans la revue l'**Action française,** lorsqu'il écrit: "La colonisation et l'agriculture sont deux des principaux éléments fondamentaux de notre conservation nationale... Le défricheur et le laboureur ont été les principaux artisans de nos destinées nationales, les conservateurs les plus fidèles de notre caractère religieux et moral, de nos traditions les plus chères. Plus que jamais il faut compter sur eux pour assurer notre bonheur, notre prospérité et notre influence dans la confédération."

Ne dirait-on pas que l'on a écrit ces lignes expressément pour les Canadiens-Français du Manitoba?

Ici, plus qu'ailleurs, notre force réside à la campagne. Au point de vue de la population, au moins 80 pour cent des nôtres appartiennent à la classe agricole. Le sol reste pour notre race la seule source d'expansion, puisque le principal attrait que nous puissions présenter à nos compatriotes immigrants, c'est la culture de la terre.

Dans un sens, il est heureux qu'il en soit ainsi. La population française du Manitoba étant avant tout et essentiellement une **population agricole**, il devra être plus facile de l'intéresser à **l'entreprise agricole** par excellence, la mise en culture des terres libres: la colonisation.

Les cultivateurs doivent donc être les premiers **en place** dans le mouvement de propagande qui se poursuit actuellement.

Que les terres à prendre dans les paroisses nouvelles ou les paroisses mixtes restent vacantes ou deviennent la propriété de fermiers anglais, russes ou autres, tandis qu'elles pourraient devenir des foyers canadiens-français, cela ne doit pas les laisser indifférents.

Que l'on entoure nos cinquante paroisses françaises de nouvelles colonies qui deviendront elles-mêmes des paroisses reliant ensemble tous nos groupes, ou que nous restions stationnaires et laissions les autres nous reculer et nous encercler, cela encore ne doit pas les laisser indifférents.

Les cultivateurs, ayant un intérêt direct à voir avancer l'oeuvre de la colonisation, ont aussi le devoir de contribuer à l'organisation des moyens pris pour la mener à bonne fin.

Que tous se mettent généreusement à la tâche, et que chacun réponde sans retard aux demandes d'aider à faire connaître les avantages agricoles du Manitoba, et à former une caisse de propagande.

PROTECTION DES RECOLTES

Pour obtenir de bonnes récoltes, il faut les protéger contre leurs ennemis. Les insectes occasionnent tous les ans, par leurs ravages dans nos champs cultivés, des pertes qui se chiffrent par plus de cent millions de dollars. Une bonne partie de ces pertes pourrait être prévenue. C'est à cette tâche que s'applique avec énergie le ministère fédéral de l'Agriculture, car nous ne pouvons, en cette heure critique, où la production des vivres offre une importance suprême, laisser perdre la plus petite partie de nos plantes alimentaires, céréales ou autres. La protection et la production des récoltes vont de pair.

Généralement, on ne s'aperçoit de la présence des insectes que lorsqu'ils ont déjà causé des dégâts considérables. Nous recommandons donc aux cultivateurs de surveiller attentivement toutes leurs récoltes pour voir les premiers symptômes de ravages. Dès qu'ils constatent que certains insectes sont à l'oeuvre, ils doivent prendre des mesures pour enrayer l'attaque à sa naissance. S'ils ne connaissent pas l'insecte, s'ils ne savent pas comment le combattre, qu'ils envoient immédiatement un spécimen de cet insecte et des plantes attaquées à l'expert le plus proche, soit à un collège d'agriculture, soit au ministère provincial de l'Agriculture, ou encore à leur agronome officiel, au fonctionnaire chargé de la station entomologique fédérale la plus proche ou, enfin, directement à l'entomologiste du Dominion, ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, qui leur fourniront sans délai, des conseils sur les mesures à prendre. Toutes les lettres et les paquets qui ne pèsent pas plus de 11 onces peuvent être expédiés non-affranchis à l'entomologiste du Dominion; les lettres et les spécimens envoyés aux autres endroits mentionnés doivent être affranchis.

Ne tardez pas à signaler toutes les attaques d'insectes ou à demander des renseignements; un retard peut vous faire subir de grandes pertes qui auraient pu être évitées. Ecrivez immédiatement; télégraphiez si l'attaque est sérieuse. **Les insectes n'ont pas beaucoup de chances sur une terre qui est tenue bien propre, bien ameublie, bien cultivée et où les plantes poussent vigoureusement. Ce sont là les meilleurs remèdes préventifs.** Surveillez constamment vos récoltes pour découvrir les premiers symptômes de dégâts, afin de pouvoir enrayer l'attaque sans délai. Si vous voulez obtenir de plus fortes récoltes que d'habitude, protégez-les mieux que d'habitude.

Les journaux aideront beaucoup les efforts du gouvernement en reproduisant cet avis. Les correspondants sur les récoltes et les autres collaborateurs sont priés de prêter leur concours à l'entomologiste du Dominion en lui signalant immédiatement toutes les attaques des insectes dans les récoltes de leur district. Nous sollicitons vivement la collaboration de tous pour protéger nos récoltes.

— Bureau de l'entomologiste du Dominion, Ottawa, mai 1917.

BETAIL

Taureaux.—		
Choix	$10.75	$11.50
Bon	$10.25	$10.75
Ordinaire	$9.00	$10.00
Taures.—		
Choix	$10.00	$10.50
Bon	$9.00	$9.75
Ordinaire	$8.00	$8.75
Vaches.—		
Choix	$9.00	$10.00
Bon	$8.00	$9.00
"Canners"	$3.00	$3.75
Ordinaire	$7.25	$8.00
"Bulls".—		
Bon	$7.00	$8.50
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Oxen".—		
Bon	$7.50	$8.75
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Canners"	$3.75	$5.00
Veaux.—		
Choix	$11.00	$13.00
Bon	$7.75	$8.50
"Feeders".—		
Choix	$6.75	$8.50
Bon	$6.00	$6.50
"Stockers".—		
Taureaux et taures de choix	$6.75	$7.25
Ordinaire	$6.75	$7.25
Veaux de choix	$6.50	$7.00
Cochons.—		
De choix	$15.00	$15.15
Lourds	$10.50	$11.00
Légers	$12.00	$13.00
"Stags"	$5.00	$5.50
Truies	$8.00	....
Moutons.—		
Agneaux	$11.50	$12.50
De choix	$8.50	$9.25

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	.40
Beurre—	
Crémerie	.42
De ferme	.30
Saindoux—	
Tierçons	.27
Seau, 20 livres	$5.70
Baril, 50 livres	$13.63
Viandes—	
Boeuf	.17½
Veau	.18
Mouton	.20½
Porc	.23½
Bacon. Flanc	.34½
Gruau—	
Sac de 80 livres	$3.75
Alimentation—	
Avoine. La tonne	$45
Son. La tonne	$36
Gru. La tonne	$39
Sucre—	
Granulé. Extra	$9.10

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—	
Patates du Manitoba	$2.00
Betteraves. La livre	.04
Oignons. La livre	.03½ à .06½
Choux. Nouveaux	.07
Carottes. La livre	.07
Rabioules. Nouvelles. La livre	.02
Foin—	
"Timothy" No 1	$16
"Red Top" No 1	$11
"Red Top" No 2	$10
"Red Top". No 3	$5 à $8
Naturel No 1	$10 à $11
Naturel No 2	$9 à $10
Farine—	
Lake of the Woods	
Five Roses, sac de 98 liv.	$6.50
Lakewood	$6.27½
Harvest Queen	$6.15
Medora	$5.90
XXXX	$4.90
Western Canada	
Purity, sac de 98 livres	$6.50
Medallion	$6.27½
Three Stars	$6.15
Maitland	$5.90
Ogilvie	
Royal Household	$6.50
Glenora	$6.25
Centennial	$6.15
Manitoba	$5.95
Peaux—	
Gelées	.18—.18½
De mouton	.35—$2.50
Brutes No 1	.08
Brutes No 2	.07
Laine. Brute	.30—.33

DISCOURS DE SA GRANDEUR MGR GAUTHIER

Il dénonce le Règlement XVII

Invité à parler, au congrès "Win the War", mercredi dernier, à Montréal, Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, a, dans un discours qui fit sensation, défendu en présence d'un auditoire en bonne partie d'Ontario, les Canadiens-français et dénoncé le Règlement XVII. Voici un résumé de ce discours:

J'avoue qu'il est piquant, dit Sa Grandeur en débutant, qu'un évêque canadien-français prenne la parole dans une pareille assemblée, lui, un membre de cette hiérarchie terrible que l'on a coutume de représenter dans certaines parties du Dominion sous les couleurs les plus sombres et quoique aucun d'eux ne songe à manger de protestant.

A cette hiérarchie décriée, nos amis protestants savent-ils tout ce qu'ils doivent? Sans vouloir insister pour le moment sur la part qu'elle a prise à tous les mouvements généreux qui se sont intéressés au bien du peuple canadien, je pourrais prouver par leurs actes et leurs écrits, que la Couronne anglaise n'a pas eu au Canada de sujets plus loyaux et d'appui plus solide. La fidélité au pouvoir établi est pour nous catholiques un principe qui ne se discute pas. Deux des plus grandes figures de l'épiscopat catholique en ce pays, Mgr Briand et Mgr Plessis, se sont levées, l'un en 1775, l'autre en 1812, pour sauver la domination anglaise en ce pays. Pendant que les prétendus loyalistes attendaient sur l'île d'Orléans l'issue de la lutte, l'épiscopat catholique appelait les Canadiens français sous les armes pour repousser l'envahisseur. Si le Canada est encore une possession britannique, s'il y a une province d'Ontario, s'il y a neuf provinces heureuses comme elle de se réclamer de la domination anglaise, c'est à la hiérarchie catholique de Québec qu'elles le doivent!

Quelle reconnaissance en avons-nous eue? L'on m'a dit que je pouvais parler en toute liberté; je le ferai en m'appuyant sur l'histoire canadienne.

Ce n'est pas ici l'heure ni l'endroit de soulever les discussions qui ont précédé l'adoption de l'acte de la Confédération. Ceux qui s'intéressent à la question trouveront d'excellents renseignements à méditer dans le livre de Joseph Pope, "Les documents de la Confédération".

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois dans notre pays qu'il est question d'unité nationale Ceux qui ont lu le très honnête et solide volume de John Boyd sur Cartier ont pu se rendre compte que Cartier et McDonald ont eu eux aussi, leur rêve d'unité nationale, qu'ils ont pensé le réaliser dans l'oeuvre qui s'est appelée la Confédération. Il ne leur venait pas à la pensée qu'une partie pût absorber l'autre, ni qu'une majorité pût abuser de sa force contre une minorité. Ce qu'ils voulaient c'est ce que vous voulez: c'est-à-dire l'égalité des races et le respect des droits scolaires et religieux de tous. Les "Confederation Documents" nous démontrent pourtant que l'attitude de la majorité protestante d'Ontario rendit impossible l'adoption par le Parlement du bill de Robert Bell, député de Russell, qui voulait donner à la minorité catholique d'Ontario les privilèges et les garanties que le gouvernement McDonald-Cartier voulait donner à la minorité protestante de Québec. Sir John McDonald prononça alors cette parole qui, pour nous Canadiens-français, a pris une importance tragique: "La minorité dans chaque province devra se reposer sur la justice et la générosité de la majorité."

Pendant que les représentants du Haut-Canada, du Bas-Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse siégeaient à Londres en conférence pour préparer l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, sir Alexander Galt, le représentant de la minorité protestante de Québec, fit ajouter à l'article 41 ces mots: "Et dans toute province où un système d'école séparée ou bilingue est adopté et où la législature accorde ce système, un appel doit être fait au conseil des ministres sur les décisions des autorités locales, etc. Et le gouvernement fédéral aura pouvoir en dernier ressort de légiférer sur le sujet."

Les Anglais de la future province de Québec prenaient leurs précautions et leurs garanties contre la majorité catholique et française qui devait être maîtresse de la législature. L'événement a prouvé qu'ils n'avaient rien à craindre de nous. Quant à la minorité anglaise et protestante de Québec, a-t-elle eu à se plaindre de nous? Avons-nous essayé d'intervenir dans la direction de ses écoles? Avons-nous essayé d'y imposer un règlement XVII que les meilleures autorités en pédagogie nous disent être une absurdité?

Et, passant en revue les différentes provinces, Sa Grandeur démontre et prouve que dans chacune d'elles, au point de vue de la question des écoles, les catholiques français, en minorité, y ont perdu leurs droits.

Et Sa Grandeur continue: Je suis orgueilleux de dire que le Québec, sur ce point, n'a jamais violé la Confédération.

Tel est le grand obstacle à l'unité nationale et je regrette de dire que nous n'en sommes pas responsables. Si la majorité française catholique du Québec avait traité la minorité anglaise protestante comme les Canadiens-français sont traités dans quelques parties du Dominion nous verrions "la torche de guerre" brandie des hauteurs de Westmount jusqu'aux rives du Pacifique. Nous avons été patients, nous le sommes encore. Il se passe rarement une semaine sans que certains journaux d'Ontario publient des libelles honteux contre la province de Québec. Où avez-vous vu que la religion catholique est incompatible avec les qualités d'un citoyen loyal, sinon dans les journaux protestants? Où avez-vous lu que l'Ontario possède le maximum de lumière scientifique, de moralité, de religion; et, Québec ne comptait que des esprits ignorants, bornés et superstitieux, sinon dans les périodiques protestants? Et cela m'amène à conclure que le grand ennemi de l'Unité cationale, c'est le politicien qui exploite à son bénéfice les préjudices populaires et les passions. Cartier et MacDonald, qui ont conclu la Confédération, étaient des hommes de justice et éclairés; les politiciens semblent en bonne voie de détruire ce qu'ils ont bâti avec tant de travail. Cependant, nous ne craignons rien pour l'avenir. Le Canadien, méprisé et mal compris, s'incline vers le sol, laboure son sillon, lève son regard vers le clocher de l'église, et il attend des jours plus resplendissants. Mais quand nous aimons avec tant de passion notre sol et que nous voyons tant de force perdue en futiles querelles de race et de religion, nos coeurs saignent, parce que des personnes sans scrupules empêchent la réalisation de nos rêves pour l'idéal de l'Unité nationale.

Je ne devrais pas vous retenir si longtemps quand des orateurs plus éloquents sont là pour vous adresser la parole. Quelques mots et j'aurai fini. Quelques-uns prétendent qu'on n'aura jamais l'unité nationale sans une seule langue, cependant l'empire anglais lui-même nie cette déclaration. Que pourrait-il y avoir de plus varié que sa multiplicité de dialectes, de races et de croyances religieuses? Et, cependant, est-ce que ce mélange de langage, de couleur et de culte religieux empêche l'Empire de nous donner aujourd'hui un magnifique exemple de loyauté et d'unité nationale? Regardez ensuite vers la Suisse, y a-t-il unité de langue, de race et de religion? Et cependant la "Suisse" et le "Patriote" sont synonymes; l'héroïque Belgique — dites-moi — est-ce qu'une seule langue, une seule race ou religion a donné un plus admirable exemple de patriotisme et d'unité nationale? D'un autre côté, est-ce que l'usage d'une seule langue a pu empêcher la révolution américaine de se produire, ou la guerre entre le nord et le sud; le fait de parler la même langue que mon voisin ne me rend pas nécessairement son meilleur ami.

Il n'y a pas un seul Canadien dans le Dominion qui ne juge pas l'importance d'apprendre, de parler et d'écrire correctement l'anglais. Cela ne veut pas dire qu'il est moins intelligent ou qu'il a l'esprit moins large que d'autres. Cela prouve simplement qu'il comprend ses propres intérêts. Mais quand il défend sa langue maternelle, il sent qu'il détient une cause si sacrée et si grande que la paix de la société en dépend. Il sait de plus jusqu'à quel point il est utile de connaître plusieurs langues. Je suis heureux ici de citer les mots suivants d'un Canadien bien connu, sir James Grant: "L'un des événements les plus remarquables de notre histoire, c'est l'effort que font maintenant les citoyens éminents de l'Ontario, le premier ministre de la puissance du Canada, pour démontrer au delà de tout doute, le vrai sentiment d'amitié fraternelle envers la grande nationalité française, qui a contribué si largement, dans toutes choses au progrès et à la prospérité de notre Dominion. La langue française est un facteur des plus puissants dans la force, l'unité et la recrudescence de l'activité mentale. Pendant quarante années, j'ai eu l'honneur de représenter l'université française catholique d'Ottawa dans le conseil des médecins et des dentistes d'Ontario, et j'ai été président et chef d'état-major de l'hôpital général (français et catholique), pendant environ la même période. L'université d'Ottawa détient une position unique au point de vue de l'éducation et de l'instruction de la langue française, langue qui devrait être encouragée d'un océan à l'autre, pour renforcer les liens d'unité comme peuple.

Mgr Gauthier cite ensuite un article de Milton Radley qui est émerveillé de la facilité des Canadiens-français à apprendre l'anglais à part leur langue maternelle. L'article fait allusion à la substitution de la langue russe à la langue allemande dans les écoles supérieures. L'écrivain se demande comment les étudiants pourront apprendre le russe ou toute autre langue étrangère quand ils ne se donnent pas la peine d'apprendre le langage de milliers de Canadiens-français vivant avec eux.

Il y a aussi la question de la guerre. On dit bien souvent que les Canadiens-français n'ont pas fait entièrement leur part, mais sans entrer dans les statistiques bien des fois citées, l'orateur dit que nos compatriotes se sont enrôlés en grande proportion. Il cite les exploits du 22me régiment sur les champs de bataille, exploits qui ont prouvé qu'à l'occasion nous savons nous battre.

Si, au lieu de faire des règlements absurdes pour les empêcher d'apprendre leur langue, on leur avait donné justice, les Canadiens-française se seraient enrôlés en plus grand nombre.

Monseigneur traduit cette remarque du "Monocle Man", du "Canadian Courier":

"Il n'y a jamais eu un seul mouvement contre les Canadiens-français en ce pays qui ne se soit terminé par une faillite ethnologique complète et une défaite écrasante pour les hommes mal avisés qui l'ont commencé. Le champ de bataille du préjugé et de la passion a été le cimetière de nombreuses ambitions pleines de promesses."

Sa Grandeur termine en rappelant que nous devons lutter pour de plus nobles idéals, pour faire du Canada un pays riche et prospère par une loyauté de son peuple, seule base pour une grande nation.

Cote du Grain

Mardi soir, le 5 juin 1917

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord.	249		236	236	236
No 2 Nord.	246		234	233	233
No 3 Nord.	241	Spécial	226	228	
No 4 Nord.	229	229			
No 5 Nord.	204	204			
No 6 Nord.	165				
Fourrage	125				
AVOINE					
2 C. W.	69⅛				
3 C. W.	67⅛				
Extra 1 four	67⅛				
No 1 four.	63⅝				
No 2 four.	61⅝				
Rejeté					
ORGE					
No 3	122				
No 4	116				
Rejeté	104				
Fourrage	104				
LIN					
1 N. W. C.	309½				
2 C. W.	304				
3 C. W.	288				
Rejeté					

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Juillet		67⅝	301	
Octobre	202	57⅞	291	

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

A TOUS

M. Georges-Henri Deschambault le dévoué président du Comité Sportif de l'Union Canadienne, s'est placé à la tête d'un mouvement pour la fondation d'une ligue de baseball entre paroisses canadienne-françaises.

L'idée serait de pouvoir recruter au moins 6 clubs, 8 si possible, et tracer une cédule, chaque club devant jouer deux parties. Les gagnants détailleraient entre eux.

Les parties commenceraient le 24 juin et la cédule serait terminée avant les récoltes.

C'est, nous croyons, une belle initiative, et nous sommes sûrs que plusieurs paroisses voudront bien se mettre en communication directe avec M. Deschambault immédiatement.

Les joutes se disputeraient le dimanche et une collection se ferait au profit de l'Association d'Education du Manitoba.

Le club que l'Union Canadienne se propose de mettre en ligne sera choisi et reparti de manière à être de la force des équipes extérieures afin de rendre la lutte égale.

Adressez toutes communications à M. G.-H. Deschambault, à l'Union Canadienne.

En Province

LORETTE

In memoriam

Le 19 mai disparaissait dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge, après plus de soixante ans de ménage, Mme Narcisse Mareoux.

Mme Marcoux naquit à Sainte-Marie de la Beauce, P. Q. Appelée à la vocation du mariage, Dieu lui accorda le privilège et l'insigne bonheur de se voir bientôt environner de nombreux enfants. Directrice active et économique elle le fut, si bien qu'en 1884, de concert avec son mari, elle pouvait espérer le bien-aise de chacun de ses enfants en se dirigeant vers les plaines du Manitoba. Conseiente de ses devoirs envers Dieu, sachant toujours puiser et se réconforter dans la foi, unique soutien de la mère chrétienne, elle sut s'attirer les bénédictions du Très-Haut. Dans son foyer, jamais la prière en famille ne fut omise. Mme Marcoux, bien qu'octogénaire, jouissait d'une très bonne santé, même en ces derniers temps elle vaquait aux soins de sa maison, ne souffrant d'aucune infirmité.

A venir jusqu'à janvier de cette année, lorsque l'on s'informait de sa santé, elle répondait: "Le bon Dieu m'a oublié, car je conserve toutes mes forces."

Malheureusement, la grippe, jalouse de sa vieillesse rajeunie, vint l'assaillir, mais ne put l'emporter d'un premier assaut, bien que revenue à la santé elle perdait toujours un peu de ses forces. Cependant elle garda toujours son caractère affable et joyeux; personne n'aurait dit qu'elle était si près de la tombe. Aussi peut-on juger l'émoi que cela causa aux parents de la défunte, lorsqu'à minuit son fils Gustave, soutien de ses vieux parents, les appelait en toute hâte au chevet de sa mère mourante. Après une demi-heure de souffrance, elle s'est endormie dans le Seigneur pour aller recevoir la juste récompense de ses travaux et aller rejoindre huit de ses enfants qui l'ont devancée dans la céleste Patrie. M. le curé Dufresne arriva assez tôt pour accompagner les derniers moments de la défunte de la sainte absolution et de l'onction sainte.

Le service fut chanté par M. le curé Dufresne. Servaient comme diacre, le R. P. Trudel, curé de Sainte-Anne des Chênes, et comme sous-diacre M. l'abbé Messier, curé de l'Ile-des-Chênes.

Conduisait le corbillard: M. S. Marcoux. Les porteurs étaient ses six fils, MM. Gustave, Pierre, Léon, Maurice, Alphonse et Théodule Marcoux.

Assistaient au service: les Révérendes Soeurs du Couvent de Saint-Joseph, accompagnées de leurs élèves; Mmes Laplante et Pétrin de Saint-Boniface, ainsi que tous les parents et paroissiens de Lorette.

Comme marque de sympathie envers M. Narcisse Marcoux, plusieurs amis et parents offrirent des bouquets spirituels d'offrandes de messes, communions, etc. Tous les paroissiens de Lorette coopérèrent à un bouquet spirituel, puisqu'une quête fut faite par M. Pierre Ferland, durant le service.

Le cortège funèbre était sous la direction de M. Philippe Coutu.

La famille Marcoux remercie cordialement tous leurs voisins, parents et amis, qui ont montré tant de dévouement et de générosité.

Amicus fidelis.

ELIE

Dimanche dernier a eu lieu l'élection des officiers de la Congrégation des Enfants de Marie.

Présidente, Mlle Albertine Alarie; vice-présidente, Mlle Edwardina Alarie; secrétaire, Mlle Dora Bernardin; trésorière, Mlle Marcelle Bernardin.

Les nouvelles admises sont: Mlles Marie Douville, Irène Deslauriers, Emilia Allaire, Antoinette Aquin et autres.

• • •

M. et Mme Dorval ont la visite de leur fille, Mme Frank McCorquadale, de Winnipeg. Mme A. Lasette, de Marcelin, Sask., est aussi en promenade chez sa mère, Mme O. Aquin.

• • •

M. Hervé Hébert, de Townline, était en visite ici dimanche, ainsi que M. A. Roy, de Oakland, et M. F. Carrière, de Backyard.

• • •

La semaine dernière, M. E. Bernardin descendit à Winnipeg en auto. Il dut la laisser au garage Central pour la faire remettre en bonne condition. Comme un bon médecin, M. Bernardin qui guérit le mal des autres ne peut guérir le sien.

• • •

Naissances

Venise-Aline-Odia, fille de M. et Mme Théo. Roy. Parrain et marraine: M. R. Payment et Mlle V. Roy, soeur de l'enfant.

Joseph-Georges-André, garçon de M. et Mme Laurea Renaud. Parrain, M. Thom. Dufour; marraine, Mme Thom. Dufour.

Assistant.

SAINTE-AGATHE

La paroisse de Sainte-Agathe enregistrait dimanche dernier la mort d'un petit ange dans la personne d'Edmond, enfant bien-aimé de Cyrille Nolette, à l'âge de six ans et cinq mois. Cet enfant quoique jeune encore, fit une véritable mort de saint. A la famille éprouvée nous disons: recevez nos sincères condoléances et soyez heureux d'avoir un de votre famille, qui veille sur vous.

• • •

La famille Nolette remercie toutes les personnes qui ont participé à la douleur de la mort de leur enfant, Edmond, soit par les marques de sympathies, soit par leur présence aux funérailles.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Lundi, 28 mai, avait lieu le pèlerinage annuel de la paroisse de Saint-Léon. Une température idéale favorisa les nombreux pèlerins que la dévotion amenait ici prier.. et édifier; aussi le R. P. Augustin avait raison de dire que le pèlerinage est une réelle prédication.

Messe solennelle avec diacre et sous-diacre; chants pieux à la messe et aux vêpres; sermons par les RR. PP. Charles et Augustin, etc., rien ne manquait pour soutenir la piété.

Au choeur étaient présents M. le curé de Somerset, les Pères de Saint-Léon et de Saint-Alphonse, à côté de nos Pères desservants.

On avait remarqué avec plaisir qu'à la procession d'entrée du pèlerinage, le porteur de la bannière du Sacré-Coeur était E. Kern, soldat permissionnaire bien avantageusement connu ici. Il fait bon voit l'habit du soldat français à la place d'honneur. Plut à Dieu que les chefs de la nation française fussent à la hauteur! Hélas! M. Kern, j'en suis sûr, serait heureux mille fois s'il lui était donné de porter l'étendard du Sacré-Coeur sur le champ de bataille, là-bas. Pourquoi la France officielle refuse-t-elle cette consolation à ses fils les meilleurs? Pourquoi retarde-t-elle l'heure tant désirée de la victoire par sa conduite injuste vis-à-vis de l'Eglise en déchirant le coeur, comme la chair, d'une multitude de ses membres? Implorons, avec la Bienheureuse Jeanne d'Arc, "la grande pitié" de Dieu sur ces aveugles volontaires, qu'ils reviennent à la vérité, c'est-à-dire à la raison.

• • •

Nos cultivateurs ont achevé leurs travaux de semence; ils espèrent la pluie qui fera pousser ce qu'ils ont confié à la terre. En attendant, quelques-uns, plus fortunés que d'autres, amènent leur grain de 1916 à l'élévateur: ils ont la chance d'avoir un bon prix.

Nous avons un décès à enregistrer. Mme Civier, dont la santé était fort éprouvée depuis deux ans environ, a fini par être emportée par une maladie que les docteurs n'ont pas pu connaître; c'était probablement une rupture interne difficile à localiser. Nos sympathies à la famille éplorée. Un bon nombre de paroissiens assistèrent aux funérailles.

Notre village Cardinal renferme de bien braves gens; mais il y a aussi des personnages féminins **up to date**, euphémisme, que je traduirai par **up to civilization**. Ce sont peut-être de futures suffragettes auxquelles les habits à la "turco" plaisent. Le ridicule tue bien des choses; puissent ces personnes s'apercevoir qu'elles sont la risée et le mépris des bonnes gens! Ce leur serait une monition salutaire qui les rendra plus modérés dans leur envie folle de se distinguer. On se distingue par où l'on peut: quand on n'a pas le mérite ou la vertu, on fait de la réclame autrement, n'est-ce pas?... Mais, tirons le rideau, de crainte que nos yeux soient offusqués.

X...

DUNREA

Mardi le 29 mai, la paroisse de Dunrea se rendait en foule, pour ne pas dire toute entière, à la salle paroissiale qui pour l'occasion revêtait l'aspect d'un magnifique petit théâtre. En effet, on y jouait pour la première fois ici sur la scène: c'était assez pour piquer la légitime curiosité des gens qui se demandaient quelle figure pourraient bien faire nos jeunes acteurs en herbe qui, à part deux collégiens, en étaient à leur début.

A cela aussi venait s'ajouter une autre raison de cette magnifique assistance: c'est que les Canadiens français de Dunrea ne se font pas tirer l'oreille quand il s'agit d'y aller eux aussi de leur petite contribution à l'Association d'Education qui, sous l'habile présidence de cet homme de mérite et de talent reconnus, l'hon. Juge Prendergast, organise nos forces nationales et les groupe en un corps d'armée invincible qui montera bientôt à l'assaut de la forteresse d'un gouvernement fanatique et usurpateur.

On y représenta donc "l'avocat Patelin", farce délicieuse du XVe siècle; "le Sourd ou l'Auberge Pleine", avec un entr'acte intitulé "Le Sourd" où les frères Alexandre et Philippe Boulet ont prouvé un talent vraiment réel pour la comédie.

Tous les acteurs méritent des félicitations, d'abord pour le dévouement inlassable dont ils ont fait preuve en pratiquant régulièrement pour trois mois, ensuite pour la manière dont ils se sont acquittés de leur tâche avec facilité, naturel dans le ton, souplesse et aisance dans le geste. Mention honorable en passant à Alphonse Paradis, dans le rôle de Papa Legras, l'aubergiste, et à Agnelet, ce rusé coquin qui finit par jouer l'avocat Patelin, lui qui trompait tout le monde, et qui établit une fois de plus la vérité du dicton "tricherie retourne toujours à son maître".

Bref, ce fut un succès mérité, et l'auditoire s'en retourna content d'avoir ri au profit d'une bonne cause.

Merci aussi à M. De Masson, venu du Lac Blanc pour nous charmer avec son violon. Merci aux demoiselles Gaboury et Girardin pour la belle musique qui mit tant d'entrain et de brio dans la salle. Enfin, un autre merci bien cordial et celui-là va à M. le curé Rousseau, ami de Dunrea et toujours le premier quand il s'agit de la langue française. Il s'était fait suivre d'un petit contingent de paroissiens, en auto!

Les recettes nettes de la soirée, une fois les dépenses pour monter le théâtre payées, se chiffrent à $57. Magnifique résultat pour une trentaine de familles de langue française. A quand la prochaine, Messieurs les acteurs?

Gros-Jean.

SAINT-LEON

Lundi dernier notre paroisse faisait son pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes. La journée fut belle, quoique un peu froide. Aussi les pèlerins furent nombreux. M. J.-A. Labossière conduisait le Rév. P. Curé et une longue file de voitures ornées d'oriflammes formaient le cortège. Avant d'arriver à l'église de Notre-Dame de Lourdes, on se mit en procession, croix et oriflammes en tête. Le drapeau du Sacré-Coeur ouvrait la marche. Il était porté par M. Lucien Kern, soldat de France en permission, qui, entouré d'un groupe de Ligueurs, chanta aussi le cantique national à Marie.

La messe du pèlerinage fut célébrée par notre Rév. Père Curé, aux intentions des pèlerins. Il était assisté par le R. P. Benedict et le R. P. Jean-Marie Comte, qui remplissaient l'office de diacre et de sous-diacre. Nos chantres occupaient le jubé. Un bon nombre de pèlerins, venus à jeun, approchèrent de la Sainte Table.

Le R. P. Charles Deutschler, curé de Saint-Alphonse, et le Rév. M. Decelles, curé de Somerset, avaient voulu, avec plusieurs de leurs paroissiens, s'associer à notre pèlerinage et unir leurs prières aux nôtres. Une collecte généreuse faite parmi les pèlerins fut déposée aux pieds de la Sainte-Vierge, comme un gage de leur dévotion.

Après le dîner, il y eut vêpres et salut solennel. Le R. P. Augustin avait adressé le matin une courte allocution aux pèlerins. Le R. P. Charles leur parla à vêpres. Il leur rappela les grands pèlerinages de Lourdes en France, qu'il eut le bonheur de visiter il y a trois ans, et les merveilles sans nombre que la Vierge des prodiges opérait en faveur de ceux qui vont à elle avec confiance.

• • •

Vendredi, notre R. P. Curé est allé prêter son concours au Rév. Curé de Somerset pour les cérémonies de la première Communion solennelle des enfants de cette paroisse.

• • •

Le même jour, nos Révérends Pères ont eu la visite du R. P. Magnan, o.m.i. Il était accompagné du R. P. Antoine, qui l'amenait en automobile.

• • •

Nous apprenons avec grand plaisir qu'une des terres situées au sud de notre église doit être achetée prochainement, et nous félicitons le paroissien intelligent qui a pris cette résolution. Nous croyons que d'autres acquisitions seront faites avant longtemps de ce côté. Il y a de très belles et très bonnes terres qui devront appartenir à notre paroisse.

• • •

Nous aurons une mission de trois jours, la semaine prochaine. Elle nous sera prêchée, dit-on, par le R. P. Beauchamp, rédemptoriste, durant les trois jours qui précéderont la fête du Sacré-Coeur de Jésus et se terminera par la consécration de nos familles au Sacré-Coeur.

Le soir de cette même fête nous aurons la visite de notre bien-aimé archevêque.

Ce sera donc une semaine bien remplie, une semaine de bénédiction et de grâces.

Nous nous rappelons qu'il y a 20 ans, c'est-à-dire au commencement de l'année 1897, nous avions le bonheur déjà de nous trouver sous la houlette pastorale de celui qui cette année vient nous visiter comme notre archevêque. Il nous semble donc qu'il est deux fois père pour nous, et nous nous réjouissons doublement de sa prochaine visite.

FANNYSTELLE

Mme V. Guilbault fait part à ses amis du mariage de sa fille, Célina-Victoire, avec James McDermot, de cette paroisse. La bénédiction nuptiale sera donnée en l'église du Sacré-Coeur de Fannystelle, mardi, le 12 juin, à 7 heures a.m.

• • •

Baptêmes

Le 25 mai. — Charles-Victor, fils de Arthur Cushing et de Mary Catherine McDermott. Parrain, M. Ed. McDermott; marraine, Mme C.-F. McDermot.

Le 27 mai. — Alice-Floria-Anita-Marie, fille de Armand Desilets et de Célina Coulombe. Parrain, M. Ulric Coulombe; marraine, Mlle Floria Desilets.

• • •

M. et Mme Ed. Poirier sont de retour de Broad Valley, Man., où ils ont passé l'hiver.

• • •

Tout est prêt pour la visite de Sa Grandeur Mgr Béliveau, qui sera parmi nous le jeudi, 7 courant. Nous célébrons en même temps la solennité du pain mystique, dite Corpus-Christi. Sa Grandeur portera par nos rues le Divin Sauveur, sous les espèces adorables.

Le reposoir sera au couvent Saint-Joseph des RR. SS. Missionnaires Oblates.

• • •

MM. J.-O. Carter, Frank Loree ont fait achat d'autos cette semaine, ainsi que M. Marcel Mollot, pour son gérant local M. Onésiphor Lavigne.

• • •

M. François Palard, avec sa fille, M. Cyril Nolette, avec sa fille, ainsi que Mme Serin, tous de Sainte-Agathe, étaient en promenade cette semaine chez M. H. Godin.

• • •

Samedi le 16 juin, après l'arrivée du train de Winnipeg, à 10 heures a.m., sera chanté en l'église du Sacré-Coeur de Fannystelle le service anniversaire de feu Eulalie Lansiaux, épouse de M. H. Godin, autrefois de Sainte-Agathe, Man.

Yvonnic.

MARIAPOLIS

Certains correspondants chantent les charmes de la nature... font même gazouiller les oiseaux; moi, j'ignorais que les nids fussent déjà repeuplés par ce temps froid que nous avons continuellement; et ce que je voudrais chanter c'est la pluie, qui s'obstine à ne pas venir, et par son retard remplit nos coeurs d'effroi.

• • •

Notre médecin, M. Wilghen, fut appelé, la semaine dernière, à Portage la Prairie, pour une consultation médicale; à son retour il ramenait son fils Ben, qui était à l'hôpital et auquel on a amputé une jambe.

• • •

Nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous, dimanche dernier, plusieurs personnes de Dunrea. Ce sont M. et Mme Athanase Lavoie, M. et Mme Gauvreau, et Mme Boulay.

• • •

Mme A. Lavack, de Thibeaultville, est de passage dans sa famille. M. et Mme J. Lavack étaient en voyage de noces, la semaine dernière. Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

• • •

M. V. Desrochers est de retour de l'Ouest. Il est revenu enchanté de la Saskatchewan.

Relindis.

LAURIER

Notre digne curé fait les cérémonies religieuses de plus en plus belles. Dimanche dernier encore, à l'office de l'après-midi, c'était vraiment touchant de suivre cette procession, enfants de la paroisse en tête, chantant les litanies de la Sainte Vierge. N'est-ce pas que les parents devaient sentir bondir leur coeur en entendant les voix si pures de leurs enfants monter vers le ciel.

• • •

A Champlain, le 24 mai dernier, à l'école de Mlle B. Trottier, une grand'messe fut chantée par M. l'abbé Barton, pour les habitants de ce district qui sont trop éloignés de l'église. Quarante personnes y assistaient; trente y reçurent la sainte communion.

• • •

M. Pierre Gamache vient de faire l'acquisition d'une charrue à vapeur. Il n'a maintenant qu'à se promener en auto pour surveiller ses travaux. Ce cultivateur, Canadien français, plein d'énergie et de courage, arriva à Laurier en 1895, prit possession d'une terre gratuite, et quoiqu'il vint ici avec une nombreuse famille et de maigres ressources, il est parvenu à se faire le plus bel avenir. Aujourd'hui $25,000 n'achèteraient pas cet homme.

• • •

Il y a ici à Laurier vingt mille acres de terres arables et prairies à vendre, dans les limites de un à trois milles du village, terrain de première qualité pour le blé ou autre culture. Ce terrain se vend de dix à vingt piastres l'acre. Une compagnie canadienne-anglaise, tenant ici dix mille acres de terre, est sur le point de vendre le tout à une compagnie américaine.

M. Maximilien Trudel, de Cloquet, Minn., vient d'acheter la terre de M. A. Coindreau. Il attend de jour en jour sa famille et celle de son beau-père, qui doit aussi se fixer ici.

• • • •

Enfin tout progresse ici. Pour vous en donner une dernière preuve, parlons de M. Basile Tucker, qui en deux jours vendit ici trois chars d'automobiles. Que pensez-vous de notre localité? Notre élévateur est maintenant terminé. Les semences sont presque finies. Nous entendons tous les jours le gai sifflet des locomotives pour charrues de MM. Gamache, Vahambeek et Letain, qui se hâtent de casser du terrain en attendant le travail des récoltes.

Si quelqu'un de nos frères de la province de Québec désire venir se fixer au milieu de nous, il peut s'adresser à M. P. Trottier, qui se fera un plaisir de donner tous les renseignements désirés.

SAINT-AMBROISE

M. et Mme Alex. Lafrenière font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils. Il a reçu au baptême les noms de Joseph-Joffre-Jellicoe. Parrain et marraine: M. et Mme Euclide St-Godard.

• • •

M. Jos. Beaudin, de Saint-Eustache, était en visite la semaine dernière chez M. Francis Richard

• • •

M. Bruce Chartrand et sa famille nous ont quitté, il y a quinze jours, pour aller demeurer chez leur beau-père, M. Lamoureux, de Perigold, Sask.

Un abonné.

SAINT-MALO

Le comité de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Malo a décidé que la célébration de la fête saint Jean-Baptiste aurait lieu le jeudi 21 juin.

Grand'messe solennelle à 10 heures. Pique-nique à midi. Chacun devra apporter son panier. Rendez-vous près de la rivière au Rat, à l'ombre des bocages de la résidence de M. Remy Gosselin.

A deux heures jeux sur le champ près de la résidence de M. Damase Malo.

Les différents comités ont été formés comme suit:

Comité des jeux. — MM. Evariste Hébert, Louis Tétreault, Domina Maynard, Napoléon Morin, Arthur Forest, Aimé Gosselin.

Comité de la préparation du champ de jeux.—MM. Alphonse Morin, Isidore Forest, Antoine Maynard, Joseph Lafantaisie.

Chacun est cordialement invité à y assister.

VASSAR

Mme Marchand, Mme Lamoureux et les deux jeunes enfants de M. Joe Marchand ont laissé la place pour aller demeurer à Pinewood, Ont., chez William Marchand. Nous souhaitons bon voyage à ces gens.

M. William May a un nouveau-né depuis un mois: un gros garçon qui se porte très bien.

• • •

Nous sommes heureux de compter un nouvel abonné à la **Liberté**, M. Ovide Hubert, de South Junction. Nous en attendons encore d'autres. Hâtez-vous, la **Liberté** est intéressante pour tous.

• • •

M. W. Lefebvre est revenu de l'hôpital parfaitement remis.

• • •

Agnès Charpentier, fille de Adélard Charpentier, est à l'hôpital de Saint-Boniface. Nous espérons qu'elle se rétablira sous peu.

Mlle Falardeau nous est arrivée de Lambert, Minn., en pleine santé. Elle était allée comme garde-malade chez un de ses frères. Mlle Falardeau est notre sacristine. Soyez la bienvenue, mademoiselle: nous aurons besoin de vous pour notre nouvelle église de Vassar.

Albert Cayer doit prendre la terre de M. Beaucage, dans une semaine ou deux.

• • •

Mme Adalbert Cayer et son fils Maxime doivent partir sous peu pour Fox Valley, Sask., chez son fils et sa fille, pour deux ou trois semaines.

• • •

A l'école du Sacré-Coeur, la croix d'honneur a été décernée pour cette semaine à Hormisdas Charpentier pour sa bonne conduite et son travail en classe et ailleurs; la médaille de mérite à Stella Boutin, pour application et bonne conduite.

• • •

La nouvelle maison de M. A. Beaudry monte graduellement. Une fois finie elle sera un ornement pour notre petit village de Vassar.

Une famille nouvelle à Vassar. Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Kruger, famille catholique allemande du Lac Blanc.

• • •

M. Riehot part cette semaine avec toute sa famille pour aller demeurer à Winnipeg.

• • •

M. Bellemare est allé travailler à Winnipeg pour la saison d'été.

• • •

Dimanche dernier M. le professeur est allé passer la journée à la villa des Pins. Après une agréable promenade sur la ferme, un succulent dîner a été servi. Etaient présents: Mlle A. Charpentier et Hormisdas Charpentier. Mme Brouillette a fait les honneurs de la maison avec sa politesse habituelle, ainsi que M. Brouillette. Tous se sont bien amusés.

• • •

Le culte de la Sainte Face de Notre-Seigneur vient d'être introduit dans notre école par l'exposition de l'image de Notre-Seigneur et d'une invocation faite à toutes les heures du jour par celui qui porte la croix d'honneur. Nous remarquons que les élèves sont très pieux et très dociles, et remplis d'activité au travail et aux jeux, et recueillis pendant la prière.

• • •

Vassar se prépare à célébrer la Saint-Jean-Baptiste le 23 juin avec éclat. Grand'messe en plein air; jeux, discours par des orateurs distingués, banquet et séance.

ITINERAIRE DE LA VISITE DE MGR L'ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE

5 juin, mardi. — Saint-Claude.
6 juin, mercredi. — Haywood.
7 juin, jeudi. — Fannystelle.
8 juin, vendredi. — Starbuck.
12 juin, mardi. — Bruxelles.
13 juin, mercredi. — Saint-Alphonse.
14 juin, jeudi. — Mariapolis.
15 juin, vendredi. — Somerset.
16 juin, samedi. — Saint-Léon.
17 juin, dimanche. — Notre-Dame de Lourdes.
1 juillet, dimanche. — Saint-Boniface.
3 juillet, mardi. — Pinewood.
4 juillet, mercredi. — Rainy River.
5 juillet, jeudi. — Woodridge.
6 juillet, vendredi.—Thibaultville.
8 juillet, dimanche. — Sainte-Anne.
10 juillet, mardi.—Letellier.
11 juillet, mercredi. — Saint-Joseph.
12 juillet, jeudi. — Saint-Jean-Baptiste.
13 juillet, vendredi. — Sainte-Elisabeth.
14 juillet, samedi. — Aubigny.
15 juillet, dimanche. — Sainte-Agathe.
18 juillet, mercredi. — Saint-Malo.
22 juillet, dimanche. — Saint-Norbert.
29 juillet, dimanche. — Graham, Ont.
12 août, dimanche.—Beauséjour.
15 août, mercredi. — Cook's Creek.
19 août, dimanche (matin). — Kenora.
19 août, dimanche (soir). — Keewatin.

NOTRE OPINION

(L'Action Catholique)

Nous avons énuméré, samedi, les deux opinions qui se partagent actuellement les esprits canadiens au sujet de la conscription: celle des partisans de cette mesure, comme celle de ses adversaires.

Nous respectons celle de ceux qui veulent que notre pays augmente jusqu'au service forcé l'effort militaire qu'il a déjà fait en cette guerre. Mais notre opinion à nous, est que la conscription est une mesure inopportune.

Qu'on ait songé à l'imposer, cela peut trouver son explication dans une mentalité que les choses de là-bas hypnotisent si l'on peut parler ainsi; mais que nos hommes d'Etat se décident à la décréter, ce serait acculer le pays à un état de choses que tout gouvernant soucieux de son devoir se doit de prévenir à tout prix.

Nous nous bornerons à exposer deux des arguments qui, entre beaucoup d'autres, militent contre l'établissement de la conscription au Canada:

Notre pays est trop jeune.

Il peut aider plus efficacement ceux qui se battent là-bas en utilisant en développant ses ressources qu'en se privant de bras.

C'est un principe élémentaire de ne pas demander un jeune homme, même d'apparence robuste et qui donne les meilleures espérances pour l'avenir, l'effort que l'on exige d'un adulte en pleine possession de ses moyens. Et personne ne compte d'ordinaire qu'un homme, fut-il des mieux doué, soit, au début de sa carrière, en possession de ressources qui lui permettent des entreprises de grande envergure et nécessitent des efforts et des sacrifices prolongés.

Trop demander à un adolescent, c'est compromettre sa vie d'abord, puis, s'il est assez fort pour résister au premier choc, le vouer pour le reste de ses jours à un état de langueur qui en fera une épave à la charge des autres.

Le Canada est jeune, il est très jeune. Le Canada est immense; il est aussi grand que son voisin du sud qui, avec ses cent millions d'habitants, suffit à peine à la tâche. L'immense étendue de ses terres, le peu de densité de sa population font que, bien avant la guerre il manquait déjà des bras nécessaires à son développement normal. Bien avant la guerre il souffrait déjà d'un déséquilibre économique, si l'on peut parler ainsi, le faisant glisser rapidement vers une crise que avait déjà commencé à se faire sentir.

Chaque année les cultivateurs de l'Ouest clamaient leur détresse, et les "excursions de moissonneurs" organisées par les chemins de fer, et les mesures diverses prises par le Parlement n'étaient que des palliatifs toujours à renouveler. De plus en plus les agriculteurs de nos vieilles paroisses se plaignaient de ne plus trouver les "engagés" capables de les aider dans leurs travaux, et petit à petit ils avaient orienté leurs exploitations de telle sorte que le Canada, aux terres immenses et fécondes, en était réduit à importer en quantités de plus en plus grandes, des produits agricoles.

Est venue la guerre. Elle nous a mis brutalement en face de réalités aveuglantes. Entre autres choses elle nous a révélé que le Canada importait déjà en 1913, quatre cent mille minots de fèves, pendant que la province de Québec à elle seule pourrait en produire près de un million de minots, soit dix fois plus que sa production actuelle. Elle a fait toucher du doigt à ceux qui n'y avaient jamais songé quel problème représente pour le Canada la seule question du transport; il faut une semaine pour rendre un minot de l'ouest aux ports de l'Atlantique, et la réquisition par l'Etat des mines de houille du Cap-Breton, a acculé à la banqueroute les compagnies de chemins de fer obligées d'aller chercher leur charbon près des Rocheuses. Les accidents, d'une fréquence inusitée, arrivés sur nos voies ferrées depuis quelque temps, — accidents que nous avons passés sous silence pour ne pas embarrasser les autorités, — montrent les inconvénients qu'il y a à diminuer le personnel ou à remplacer les gens enrôlés en trop grand nombre par d'autres moins entraînés ou moins compétents.

D'autre part, avant la guerre nos ressources pécuniaires étaient si peu considérables que c'est toujours à l'étranger que nous placions nos emprunts. Nos ressources n'ont guère augmenté; les prêteurs ordinaires nous ont fermé leurs caisses, et pour cause: et cela dans le moment même où nous aurions eu plus que jamais besoin d'eux, car nos dépenses ont augmenté, et se continuent dans des proportions formidables. L'armée canadienne est, en effet, la plus coûteuse de toutes celles qui sont actuellement sur pied. La solde y est plus élevée, les pensions plus considérables que dans les autres pays, tellement plus riches que nous pourtant qu'ils étaient jadis nos bailleurs de fonds. Il y a donc aussi là un côté qu'on ne doit pas perdre de vue, et qui donne un singulier relief à l'effort que nous avons déjà fourni.

Il résulte de ceci que les quatre cent mille hommes déjà mis sur pied par le Canada pour le service d'outre-mer représentent une contribution qui approche de bien près l'extrême limite de ce qui nous est possible sans compromettre très gravement notre existence.

* * *

D'un autre côté, il ne faut pas oublier les secours, surtout agricoles, que notre pays, plus que tout autre, est en mesure de fournir à l'Angleterre et à ses alliés. Nous donnerons un de ces jours des chiffres qui montreront l'importance de ce secours agricole, et son ascension de plus en plus rapide à mesure que la guerre dure.

L'Angleterre demande de plus en plus au Canada ce qu'elle allait autrefois chercher ailleurs. Et la chose s'explique, même si nous faisons abstraction des éléments, — telle la mauvaise récolte en Argentine, — qui tarissent ou du moins raréfient ses sources d'approvisionnements de ce côté.

Avec le problème soulevé par la mobilisation des navires marchands pour fins militaires, et la raréfaction des cales à la suite de la guerre sous-marine, l'Angleterre sent le besoin de s'approvisionner au plus près, parce que cela demande moins de navires, et qu'il est beaucoup plus facile de protéger les convois durant une navigation de quelques jours, dans un espace restreint et bien patrouillé, qu'au cours d'un voyage de plusieurs semaines, et sur des mers immenses comme l'Atlantique sud, où les corsaires allemands ont déjà causé tant de pertes. Voilà pourquoi l'Angleterre, qui a toujours eu le sens très aigu de la réalité pratique, tire de plus en plus sur nous pour les céréales et les autres produits agricoles dont elle a besoin.

Le meilleur et le plus précieux service que nous puissions lui rendre dans les circonstances est donc de nous mettre en mesure de satisfaire le mieux possible à ce besoin. Et pour la faire il faut garder, sur nos terres immenses, où les femmes et les enfants peuvent plus difficilement remplacer les hommes que dans les champs indéfiniment morcelés de l'Europe, le nombre de bras nécessaires pour arriver à cette fin.

Voilà, brièvement exposées, deux des principales raisons qui rendent inopportune la conscription que l'on propose d'établir au Canada.

Nous croyons de notre devoir de donner dès aujourd'hui, notre opinion, et sans nous attarder à l'asseoir sur nombre d'autres motifs également très importants, parce que, dans des circonstances comme celles que nous traversons, le gouvernement, qui propose à la discussion une mesure d'une telle portée, a le droit, et le besoin de connaître toutes les opinions.

CONTRE LA CONSCRIPTION

(Le Progrès du Golfe)

Avant que la censure ne nous torde le cou, nous allons donner notre avis sur la question du jour, le service obligatoire. Ce ne sera pas long:

Nous n'en voulons pas. (Progrès du Golfe, 30 juillet 1915, "Echos et Réflexions.")

Nous aurons la conscription, si la Chambre accepte le bill annoncé par M. Borden. Tout indique d'autre part qu'elle votera ce bill, à une forte majorité. Dès lors, nous aurons la corde au cou ou le couteau sur la gorge...

Déjà en 1915, nous ne nous gênions pas de dire ce que nous pensions de la mesure... qu'il était facile de voir venir, malgré les mensonges des chefs de notre pays, rouges ou bleus, pour cacher leur jeu. En ce temps, nous ne voulions pas de la conscription: **Nous n'en voulons pas davantage aujourd'hui.**

Nous sommes **contre** la conscription, parce que nous n'avons jamais approuvé le mode de participation du Canada dans la guerre.

Nous sommes **contre** la conscription, parce que c'est la destruction complète des traditions politiques de notre pays sur le sujet.

Nous sommes **contre** la conscription, parce que ce serait le sacrifice de la dernière parcelle de la liberté dont nous jouissions jusqu'ici comme peuple américain.

Nous sommes **contre** la conscription, parce qu'elle mettrait sur nos épaules un fardeau que d'autres devraient porter. A l'heure actuelle la conscription existe en Angleterre et en Ecosse, mais **pas en Irlande**. Or l'Irlande a plus de **cent députés** au Parlement anglais, qui dirige la guerre et fera la paix, quand il voudra. Et cette Irlande s'est soustraite à la conscription par le vote de ses députés Elle reste libre, tandis qu'on veut nous faire porter le fardeau qu'il serait convenable qu'elle porte, puisque ce sont les députés du Parlement anglais qui ont décidé la guerre et décideront la paix sans que nous ayons eu et que nous ayons un mot à dire dans la question. Ne serait-ce pas un comble d'imposer la conscription au Canada, quand l'Irlande ne l'a pas?

Nous sommes **contre** la conscription, parce que l'Australie n'en a pas voulu, elle qui a un intérêt immédiat dans la guerre (celui de garder les colonies conquises) tandis que nous n'avons aucun intérêt de la sorte, ainsi que le déclarait lundi dernier le Colonel Currie.

Nous sommes **contre** la conscription, parce qu'il n'y aurait pas d'égalité entre les différentes provinces canadiennes. Quand on annonça le **Service national**, les **fils de familles** aptes à la guerre dans les provinces anglaises ont sauté la frontière et se sont mis en sûreté. Les **gars** du Québec sont restés chez eux. Il n'y a que ces derniers à prendre pour la guerre. Demain, les déserteurs des **"loyales provinces"** reviendront prendre la place laissée par nos fils.

Nous sommes **contre** la conscription, parce que les Alliés, dit-on, se battent pour la liberté des petits peuples, et qu'on emprisonne dans l'Ontario des Canadiens-Français qui veulent que leurs enfants apprennent la langue française, afin que survive notre nationalité.

Nous sommes **contre** la conscription, parce que c'est un des mille moyens diaboliques que rêvent nos ennemis pour nous anéantir. Si 20,000 des nôtres disparaissent aujourd'hui, c'est un million de moins au bout d'un siècle. Notre influence diminuera d'autant.

Nous sommes **contre** la conscription, surtout telle que proposée, parce que les **choix** que l'on veut faire permettront aux amis des grosses poches de se mettre à l'abri dans les fromages ou de rester au pays, cependant que les pauvres diables comme nous qui n'ont que leur honnêteté seront envoyés comme chair à canon véritable dans les régiments d'infanterie, "l'arme héroïque".

Nous sommes **contre** la conscription, parce que les Anglais eux-mêmes (témoin le **Manchester Guardian**) trouveraient odieux qu'on l'imposât sans consulter le peuple... Et le peuple n'en veut pas.

Nous sommes **contre** la conscription, parce que nous avons besoin de nos fils pour cultiver la terre, développer nos industries et notre commerce. Le monde est menacé de la disette, et c'est quand on est sur le point de crever de faim par la faute de... nos "guides naturels", ainsi que dit l'**Action catholique**, qu'on veut nous enlever les hommes qui nous restent.

Nous sommes **contre** la conscription, parce que... Mais il y a toutes les raisons du monde pour que nous nous y opposions. Il n'y en a pas une sérieuse en sa faveur. Les Canadiens que n'a pas achetés l'or anglais, qui n'ont pas perdu la tête par crainte des Boches ou que ne conduit pas l'esprit de parti, ces Canadiens sont en bloc contre la mesure. La boutique à droit naturel et à obligations morales de la rue Sainte-Anne qui a pourtant fait tout ce qu'elle a pu pour envoyer le plus de Canadiens possible au front, cette boutique ne favorise même pas la mesure. Plus que cela, elle lui a déjà été hostile, et elle semble aujourd'hui muette de stupeur de voir les résultats qu'elle-même et ses co-patriotiques feuilles ont contribué à obtenir par leur aplatissement. Il n'y a en vérité que l'inoffensif Kolonel Ramolot D. Jardin dont l'épée de fer blanc soit insatiable de sang et de carnage.

Laurier, dans un discours en chambre, le 17 janvier 1916, se prononçait contre la mesure. Borden parlait dans le même sens, le même jour. A plusieurs reprises, nos hommes d'Etat ont répudié la conscription. Qu'ils se souviennent de leurs déclarations, quand ils discuteront cette question éminemment discutable et discutée.

Espérons en particulier que le représentant de Rimouski, M. Boulay, ne sera pas de ceux qui conduiront leurs compatriotes à la boucherie.

Flic.

LES SOLDATS SONT LES SEULS COUPABLES

Les accusations, contre le Québec, de prétendus mauvais traitements infligés aux soldats tournent à la confusion de leurs auteurs. — Les khakis ont insulté les gens.

Ottawa, 1. — Le ministre de la Milice a déposé hier sur la table, à la Chambre, le rapport des lieutenants-colonels Wigle et Ostell et du major Gregor Barclay, que le gouvernement avait chargés voici un mois de faire la lumière sur les prétendus cas de lapidement dont les soldats avaient été victimes à plusieurs endroits, en passant dans le Québec. Le rapport constate que dans deux ou trois cas, des désordres peu sérieux ont été causés par les militaires et non par les gens du Québec. Après avoir soigneusement étudié toutes les accusations, le tribunal déclare que l'article était sans aucun fondement, que les journaux devraient s'abstenir de publier des articles de cette nature, et que la vente des liqueurs aux soldats devrait être absolument prohibée dans la ville de Québec. Vu la situation actuelle et l'opinion qu'on a en dehors de la province de Québec à l'égard de l'attitude des Canadiens-français au sujet de la guerre, les extraits suivants du rapport sont significatifs:

"Il apparait clairement au tribunal qu'il n'existe pas d'hostilité ou de mauvaise volonté de la part d'aucune classe de citoyens du Québec envers les soldats revenus du front ou autre catégorie de soldats, et il ne semble pas qu'aucune classe de citoyens ait maltraité les militaires. Quelques soldats ont obtenu de la boisson sans restriction, et parfois de qualité très inférieure, et en état d'ébriété ont causé quelques petits désordres non imputables aux gens du Québec.

Les dépositions ont révélé que plus tard les Canadiens-français sont devenus indifférents envers les soldats en général, sentiment dû dans une large mesure, pense le tribunal, aux accusations de déloyalisme et d'hostilité à toute participation à la guerre portées continuellement contre les Canadiens-français. A cause de cette indifférence, et vu l'opinion enracinée dans l'esprit de la plupart des soldats que le Québec n'a pas fait son devoir dans cette guerre, de petits incidents qui n'auraient pas été remarqués autrement ont été très exagérés et ont donné lieu aux accusations publiées plus haut."

Le tribunal fait d'abord allusion au cas du 132e bataillon à la Rivière-du-Loup. Selon le rapport, quelques hommes de ce bataillon sont descendus à la gare et ont commencé à demander à quelques gars de la ville pourquoi ils ne partaient pas l'uniforme. Ne recevant pas une réponse satisfaisante, les militaires se sont servis d'un langage insultant, et sans provocation, ont assailli plusieurs citoyens. Cette conduite a naturellement soulevé une grande indignation, et un groupe de jeunes s'est formé apparemment dans le but de lancer des pierres par représailles. L'agent de service à la gare les a dispersés, et il semblerait, dit le tribunal, que quelques cailloux ont été lancés au départ du train, mais cela n'a pas été établi par des témoignages directs. Le seul autre cas qui ait tant soit peu de fondement se rapporte au passage du 217e bataillon à Mont-Joli, le 6 avril. Les soldats ont insulté les gens de l'endroit, et sans provocation aucune, leur ont lancé des pommes de terre et autres articles alimentaires, de la glace, de la neige et des escarbilles. Le maire a fait évacuer la gare, par tous les citoyens, mais comme le train s'ébranlait, quelques jeunes gens de 16 à 20 ans, ont lancé quelques cailloux et quelques escarbilles.

"La conduite et le langage des soldats, dit le rapport, ont produit un effet déprimant sur l'enrôlement dans ces localités."

CHANTS SECULAIRES

1659—1909

Aux amateurs de bouquins

En 1909, l'Hôtel-Dieu de Montréal, fêtant le 250e anniversaire de sa prise de possession par les religieuses qui l'habitent, élevait une statue à la mémoire de Jeanne-Mance.

Le sculpteur Hébert a commémoré ce jour dans le bronze.

L'abbé Elie Auclair en a consigné les faits dans un récit plein de charmes.

Le Père Valentin, o.f.m., a chanté en vers les héros et les héroïnes de cette fête.

A la disposition du public, il reste de ce dernier livre une centaine d'exemplaires que l'on peut se procurer, moyennant une piastre l'unité, au parloir de l'Hôtel-Dieu, à Montréal. S'adresser par la poste ou personnellement.

Ce livre n'est pas en librairie, et dans quelques semaines seuls les collectionneurs le posséderont.

Avis aux intéressés qui désirent à la fois se procurer un ouvrage rare et faire une bonne oeuvre.

Le témoignage des martyrs est irréfutable; on doit croire à des témoins qui se laissent égorger.

La connaissance de la doctrine doit inspirer des oeuvres, surtout de charité.

Dieu honore spécialement ces saints; il y a donc vertu à leur rendre un culte.

Précis de la Guerre

LA SEMAINE

Mercredi, 30 mai.

Au Canada, la crise de la conscription rejette au second plan le conflit européen. Sir R.-L. Borden paraît être dans une impasse très difficile. On parle aujourd'hui de cabinet de coalition. Ce pendant l'opposition à la conscription se généralise et croît en vigueur dans tout le pays. Les municipalités québecoises protestent à la douzaine. Les unions ouvrières maintiennent leur position et se prononcent définitivement contre la conscription. Un véritable tumulte marque l'assemblée anti-conscriptionniste de Vancouver. D'Ottawa on annonce que plusieurs centres agricoles d'Ontario ont protesté auprès de leurs représentants au fédéral contre toute conscription. Les Juifs de Montréal sont en masse contre la conscription.

La Russie et les Alliés échangent des notes explicatives au sujet des buts de guerre. Les Italiens sont à dix milles de Trieste qui se trouve ainsi à la portée de leurs canons.

Jeudi, 30 mai.

Il est plus que jamais question de crise parlementaire à Ottawa. On prédit qu'elle éclatera lundi. La tentative de Sir R.-L. Borden de constituer un cabinet national dont feraient partie Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, M. Rowell, chef de l'opposition libérale dans Ontario, et M. Murray, ministre libéral dans le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, semble vouée à un échec. Les assemblées anti-conscriptionnistes se multiplient dans la province de Québec. On annonce à Ottawa qu'il y a actuellement plus de 312,000 soldats canadiens en France et en Angleterre.

La crise russe ne paraît pas devoir se dénouer bientôt. L'anarchie règne dans toute la vie administrative russe et les dépêches, au moins ce qu'en laisse filtrer la censure, nous apprennent que de sérieux massacres ont eu lieu dans plusieurs villes. Au cours du mois de mai les Anglais ont eu hors de combat 112,000 hommes.

Vendredi, 1 juin.

Le bill Borden n'est pas soumis aujourd'hui à la chambre. Il est remis à une date indéterminée. On parle aussi d'un autre projet qui constituerait un piège par son caractère apparemment anodin. Tout porte à croire que le Canada aura bientôt des élections générales. Les protestations continuent à pleuvoir de tous côtés. La frontière canadienne est soumise à une rigoureuse surveillance afin de prévenir l'entrée au Canada des sujets américains craignant la conscription.

Samedi, 2 juin.

Toujours la crise. Comme hier et avant-hier elle fait oublier le conflit européen. D'ailleurs les dépêches ne nous apprennent rien et se font très rares. Borden confère avec Laurier. D'où rumeur des plus fantaisistes. Les unions ouvrières décident de recourir aux mesures les plus rigoureuses et radicales pour résister à la conscription et la défaite.

L'ENROLEMENT DES CANADIENS-FRANCAIS

Un témoignage impartial

(Le Nationaliste)

M. E.-W. Thomson, d'Ottawa, ancien rédacteur-en-chef du **Globe** de Toronto, et qui écrit aujourd'hui des correspondances du Canada pour le **Transcript**, de Boston, une des feuilles les plus autorisées de la grande prese américaine, définit, dans une lettre du 30 avril dernier à son journal, l'attitude des Canadiens-français à l'endroit du recrutement. Nous traduisons littéralement la plus grande partie de sa lettre, elle en vaut la peine. C'est un document que pourraient lire avec profit les Anglo-Canadiens et les Ontariens qui accusent le Canadien-français de déloyalisme, de même que les jeunes gens qui disent que "le Québec n'a pas fait son devoir pendant cette guerre-ci." Voici ce qu'en pense à ce sujet M. Thompson (**Boston Transcript,** 3 mai 1917):

Ottawa, 30 avril. — "Un intellectuel de Boston, romancier d'une célébrité grandissante et dont l'occupation ordinaire l'oblige à lire bien des publications sur la politique canadienne de même que sur celle d'autres pays, m'écrit gravement: "Pourquoi les Canadiens-français n'ont-ils rien fait pour cette guerre-ci? Quelqu'un qui connaît assez bien le pays me dit que les Canadiens-français ont à peu près soulevé une sorte de question de Home Rule au Canada. Est-ce vrai? Qu'est-ce qu'ils ont donc?" A quoi on pourrait répondre comme le faisait le vieux Quaker de la légende: "Mon ami, tu fais sans le savoir un mensonge, e nme posant cette question." Il n'est aps vrai que les Canadiens-français n'aient rien fait pendant cette guerre-ci. Un de leurs régiments a vaillamment pris Courcelette et il a été cité à l'ordre-du-jour et dans les dépêches, à cause de ce haut fait. Plusieurs autres Canadiens-français, — tel le major Papineau (petit-fils de celui qui fut le chef de "la rébellion de Papineau" en 1837 et obtint le **Home Rule** pour tous les Canadiens), ont été décorés pour leur héroïsme.

"C'est un fait, déjà bien établi par ceux qui étudient les statistiques, que les Canadiens-français d'âge militaire, âgés de 18 à 42 ans, se sont enrégimentés presque aussi nombreux, en égard à leur population totale, que les gens de langue anglaise nés dans l'Ontario ou les Provinces Maritimes. Et cependant, un bien plus grand nombre de Canadiens-français que d'Anglo-Canadiens descendent de gens établis au Canada depuis plus de six générations. Après deux générations, n'importe quel élément voit se développer chez lui un patriotisme qui ne tient qu'au pays où il est né et où il a été élevé. Pourquoi les Acadiens de la Louisiane, les Allemands des établissements d'avant la révolution américaine dispersés sur le territoire des Etats-Unis, les gens de la Nouvelle-Angleterre descendants des Puritains de la vieille Angleterre ne se sont-ils pas précipités dans les armées des pays d'où viennent leurs ancêtres? Je pose ces questions simplement pour indiquer que nos Canadiens-français ne sont pas des Français, sauf de par la langue. Ils ne sont non plus ni Anglais ni Britanniques, pas même par la langue. L'étonnant, ce n'est pas qu'ils se soient enrégimentés en si petit nombre; c'est qu'ils l'aient fait en si grand nombre.

"Ce sont au surplus des ruraux dans une proportion beaucoup plus forte que les Ontariens. Cependant les statistiques les plus impartiales (à défaut de statistiques officielles claires et complètes) indiquent que les Canadiens-français n'ont envoyé au front qu'une demie de un pour cent moins de soldats que les Ontariens nés au Canada. Sir Sam Hughes a déjà maintes fois affirmé que, selon lui, les Canadiens-français se sont étonnamment bien comportés. Des préjugés de race et de religion dangereux et insensés ont tellement emmêlé la question qu'il est difficile de la discuter sans offenser non seulement des fanatiques, mais même des gens raisonnables qui ont adopté à la hâte l'opinion de mon ami de Boston.

"Quand la guerre commença, l'Ontario, les provinces de l'Ouest et la Colombie Anglaise renfermaient des groupes considérables de jeunes immigrés britanniques, aventuriers, soldats sans le savoir, et dont un bon nombre étaient des réservistes. Ce groupe était infinitésimal, dans le Québec et les Provinces Maritimes. De ces hommes superbes, plusieurs n'avaient guère d'argent, d'autres étaient misérablement pauvres; un bon nombre, toutefois, étaient pensionnés par leurs familles et d'autres avaient quelque fortune; presque tous se précipitèrent dans les régiments canadiens. Le fameux régiment de la Princesse Patricia fut presque entièrement formé de ces immigrés. Ils composent à peu près la moitié des régiments canadiens enrégimentés à date, soit environ 200,000 hommes. Ces enrégimentés sont inscrits au crédit de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. Le Québec et les Provinces maritimes souffrent de cette comparaison, parce qu'ils n'avaient que peu de ces immigrés. Il est naturel que le spectacle de leur enrégimentation rapide, de leur entraînement, des applaudissements qu'ils ont récoltés ait stimulé le recrutement des Anglais nés au pays, surtout parmi ceux qui ont communiqué à leurs fils leur affection personnelle pour la "**Old Country**" et pour des parents qu'ils y ont laissés et qu'ils se rappellent.

"A mesure que la guerre a évolué, il apparut de plus en plus nettement aux masses canadiennes qu'elle se livre en faveur de la liberté du genre humain, pour la démocratie, que c'est une guerre où la liberté du monde est menacée par l'ambition allemande. Graduellement, les Canadiens nés au Canada et pour la plupart ayant des emplois stables et bien rémunérés, se sont rangés sous les drapeaux. De ce nombre il y a eu plusieurs Canadiens-français demeurant hors du Québec et dont l'enrégimentation n'est pas inscrite au crédit de celui-ci. L'Alberta, par exemple, a levé un bataillon canadien-français. Entre temps, les Canadiens-français du Québec eux aussi se sont enrégimentés en grand nombre, peut-être un peu moins que les Ontariens nés au Canada. Il semble raisonnable de dire que 26,000 Canadiens-français sont déjà sous les armes.

"Ce nombre est certes étonnant, si l'on sait, si l'on se rappelle certains faits. D'abord, les chefs politiques des deux partis ont pendant longtemps enseigné (ainsi que le fit le vieux chef tory, sir John Macdonald) que les obligations militaires des Canadiens envers la Couronne se limitent à la défense des frontières du Canada. Cet avis prévalut beaucoup plus complètement dans le Québec que dans l'Ontario où il se pourrait même qu'on le retrouvât chez les gens nés au Canada, même aujourd'hui, s'il y avait referendum sur la question. En deuxième lieu, les Canadiens-français sont entrés dans la Confédération en 1867 avec cette entente, qu'ils ont cru traduite en termes adéquats, que nulle part dans le Canada on ne proscrirait leur idiôme. Or, il y a des années qu'on l'attaque dans l'Ontario d'une façon tout-à-fait prussienne, ainsi qu'il semble à bien des gens d'esprit libéral qui ne sont pas Canadiens-français,— ainsi, l'auteur de ces lignes. Troisièmement, au lieu de favoriser l'harmonie entre les Canadiens-français et l'élément anglo-canadien, harmonie que recherchaient les pères de la Confédération, de même que des chefs orangistes à l'esprit élevé, des éléments tout-puissants dans l'Ontario et le Manitoba ont assidûment attaqué et insulté les Canadiens-français. En quatrième lieu, les deux partis manitobains se sont entendus pour dépouiller injustement, au mépris de la constitution, les Canadiens-français catholiques de cette province de leur droit à des écoles séparées, que leur accordait Ottawa en 1870 et pour la défense desquels sir Mackenzie Bowell, premier ministre du Canada, en même temps que grand-maître des Orangistes, risqua et perdit son poste. Bref, les Canadiens-français ont été longtemps harcelés et opprimés par une faction politique qui cherchait et a enfin obtenu le pouvoir dans l'Ontario en flattant les préjugés anti-français que cette même bande a semés et qu'elle prend bien soin d'entretenir. Il n'est pas besoin d'insister sur les détails de cette misérable persécution. Y revenir longuement, quand ce ne serait que pour prendre la défense des persécutés, pourrait être nuisible pendant cette guerre-ci, en l'état où sont les choses. J'ai vécu pendant de nombreuses années au milieu des Canadiens-français (en ayant eu à leur endroit, au début, les préjugés ordinaires des Ontariens contre eux) et j'en suis venu à les regarder comme des gens très bons, très conciliants, auxquels un clergé né au Canada et que sir John Macdonald a déjà décrit en ces termes: "le plus beau service d'ordre moral de l'univers" a peut-être inculqué trop de patience à l'endroit des méchancetés et de la malice à leur égard."

Après avoir exprimé ses regrets que le ministère Borden n'ait pas invité sir Wilfrid Laurier à entrer dans le cabinet et n'ait pas formé un ministère de coalition, ce qui, dit-il, eût accentué le recrutement chez les Canadiens-français, M. Thompson rend un dernier témoignage au loyalisme de notre race.

Cet article est une belle réponse au **Boston Herald**, au **Times** de New-York, au **Current Events**, au **World's Work** qui ont à tour de rôle déclaré, sur la foi de correspondants et d'auteurs mal informés ou préjugés, que le Canadien-français est un obstacle à l'avancement du Canada et que l'Anglo-Canadien a droit de nous reprocher de n'avoir pas fait autant que lui pour la guerre. Il dispose aussi des affirmations mensongères et calomniatrices de la néo-jingoe **Gazette**, met en piteuse posture les rédacteurs de la **Patrie**, applaudissant aux injures de la **Gazette** à notre race. On ne saurait trop le répandre dans les milieux anglo-canadiens et américains de bonne foi, afin de leur faire entrevoir la vérité. Des Français même gagneraient à le lire, à prendre contact avec la vérité telle que la voit et lui rend témoignage un Anglo-Canadien respectable et éclairé.

André Verbois.

Si la justice humaine n'est pas toujours juste, nous savons que Dieu jugera les juges eux-mêmes.

• • •

La défense des droits de Dieu est la plaidoirie par excellence; la conversion des pécheurs, de gain suprême.

Utile au camp. — Les explorateurs, les ingénieurs, les prospecteurs et les chasseurs trouveront l'Huile Electrique du docteur Thomas très utile dans les camps. S'ils se trempent les pieds ou prennent froid aux pied, ils frictionneront généreusement avec cette huile et éviteront ainsi toute souffrance dans les muscles. Ils ne sauraient trouver meilleur pansement dans le cas de contusions, de brûlures, de coupures, de foulures, etc.



LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

(Suite de la première page)

LE SENATEUR LANDRY RECUSE LE TRIBUNAL DES EVEQUES ONTARIENS

"out here that I have borne for "six years the burden of misrepre-"sentation and abuse that has "been placed upon me without dis-"closing the fact that my collea-"gues were officially and equally "with myself in opposition to the "preposterous demands of **L'As-"sociation Canadienne-française "d'Education de l'Ontario.**

"(Signed) † **M. F. Fallon,**
"Bishop of London."

Les événements relatés dans cette lettre étonnante de Mgr Fallon se passaient dans le mois d'août 1910. Trois mois plus tôt, c'est-à-dire le 22 du mois de mai de la même année, Mgr Fallon déclarait à l'honorable W. J. Hanna, membre dans le cabinet Whitney, qu' "il (Mgr Fallon) voulait fai-"re prendre au gouvernement l'at-"titude qu'il croyait être celle de "la grande majorité de l'Eglise "dans la province; les évêques "s'étaient réunis récemment et "avaient formulé des résolutions "et bientôt une députation repré-"sentant cette réunion épiscopale "se rendrait auprès du gouverne-"ment et lui soumettrait leurs "vues." (Voir lettre de W. J. Hanna à l'honorable Dr R. A. Pyne, ministre de l'Education, en date du 23 mai 1910, et produite comme exhibit).

Il y eut donc, d'après Mgr Fallon, deux réunions d'évêques, une avant le 23 mai, l'autre le 15 août 1910, et deux rencontres avouées de l'évêque de London avec le gouvernement, l'une le 22 mai avec M. Hanna et l'autre le 16 août avec sir James Whitney, et dans les deux l'attitude décidément hostile de l'épiscopat fut communiquée au gouvernement et officiellement proclamée dans une résolution adoptée par les évêques des deux provinces ecclésiastiques de Kingston et de Toronto, c'est-à-dire par les évêques de Toronto, de Hamilton, de London, de Kingston, de Peterborough, d'Alexandria et du Sault Sainte-Marie.

C'est après cette dénonciation en règle faite par l'épiscopat anglais contre les Canadiens-français de l'Ontario que le gouvernement de cette province édicta le fameux Règlement No 17.

La guerre que nous endurons, les persécutions dont nous souffrons ont jailli de cette résolution épiscopale, que la tardive indiscrétion de Mgr Fallon vient de nous faire connaître, sous la responsabilité de sa signature.

Aujourd'hui, nous sommes en face d'un tribunal dont la plupart des membres sont naturellement préjugés contre nous, sans erreur possible, dirai-je, s'il faut ajouter foi à la révélation stupéfiante de l'évêque de London.

Puisque Votre Grandeur n'a pas cru devoir laisser à Son Eminence le cardinal Bégin, auquel était nommément adressée la lettre papale, la tâche de convoquer une réunion de tous les évêques du Canada et qu'Elle a préféré limiter son choix aux seuls évêques du d'une des provinces du Canada, il me sera accordé, je l'espère, la faveur que je vous demande de communiquer à l'assemblée, dont vous êtes le président, la grave objection que je soulève au sujet de sa compétence dans l'espèce, en raison du fait qu'une majorité de ses membres a déjà pris fait et cause contre nous, comme l'attestent les documents en votre possession.

En justice et comme simple mesure de prudence, nous ne tenons pas énormément à accepter le jugement ni même les services d'aimables compositeurs de ces hauts personnages qui, à un moment donné, se sont unis à nos pires adversaires pour demander à l'autorité civile l'étranglement de notre race en terre ontarienne.

Mon devoir est donc de récuser le tribunal tel que constitué par Votre Grandeur, et je le récuse par les présentes.

Mais si je vous écris aujourd'hui, ce n'est pas seulement pour vous récuser mais aussi pour vous laisser savoir que les Canadiens-français de l'Ontario sont exaspérés au point de repousser désormais tout acte ou toute décision contraire à leurs droits.

On parle actuellement de division de diocèses, de remaniements ecclésiastiques. Ce sont là des questions administratives complètement du ressort des autorités religieuses, et, cependant, les Canadiens-français d'Ottawa, qui forment les quatre-cinquièmes de votre diocèse, ont assez souffert sous la houlette d'un pasteur étranger à leur race ou ayant une mentalité si différente, qu'une rupture complète entre le pasteur et son troupeau surviendrait si Votre Grandeur était remplacée sur le trône épiscopal d'Ottawa par un autre évêque opposé, comme vous le fûtes toujours, à leurs intérêts de race.

Cette rupture pourrait aller jusqu'au schisme, tout comme aujourd'hui la position que peut prendre le gouvernement de Toronto, grâce à l'aide qu'il reçoit de l'épiscopat irlandais et écossais, peut provoquer de sanglantes bagarres et même des pertes de vies.

Je me ferais un éternel reproche si, dans les circonstances actuelles et dans l'état d'exaspération où se trouvent les esprits, je ne vous disais pas les craintes que j'éprouve et si je ne vous montrais, sans faiblesse, toutes les graves responsabilités qui pèsent sur vos épaules de pasteur.

Je prie Dieu qu'Il vous protège et qu'Il donne au troupeau qu'Il vous a confié un pasteur comme celui qui vous a précédé et capable, comme lui, de gagner l'affection de tout un diocèse.

Croyez-moi, Monseigneur, de Votre Grandeur, l'enfant tout dévoué,

(Signé) **P. Landry.**

L'UNION CANADIENNE

N'oublions pas que la semaine prochaine, du 11 au 15 courant, est le temps fixé pour enregistrer nos noms comme électeurs de la province. Tous connaissent l'importance d'enrégistrer son vote, car il représente un vote pour la défense de nos droits.

• • •

Il y aura un bureau d'ouvert dans nos salles où l'on pourra obtenir tous les renseignements désirés. Ainsi à ceux que nous n'aurons pas pu voir à domicile, nous disons: venez vous renseigner à notre bureau.

• • •

Nous passerons par les maisons et prendrons les noms de toutes les personnes ayant droit de vote. Nous demandons au public de vouloir bien nous aider dans cette tâche.

• • •

De graves questions s'agitent de nos jours: la conscription, coût de la vie, la langue française dans les écoles, etc. Il faut exprimer son opinion, sur toutes ces questions, et cela se fait d'une manière efficace par le vote de tous. Il faut que toute personne parlant français puisse voter aux prochaines élections. Pour cela n'oublions pas de faire enregistrer nos noms.

• • •

A partir de lundi prochain, le 11 courant, un bureau sera ouvert à l'Union Canadienne. Vous pourrez obtenir tous les renseignements désirés au sujet de l'enrégistrement. — Téléphone Main 3647.

SACRE-COEUR

L'exposition des travaux de couture, de broderie, de dentelle et de dessin des élèves de l'école a obtenu un excellent succès, dimanche dernier.

Les élèves dont les noms suivent ont mérité les prix de leurs classes pour le travail du mois d'avril: Jardin de l'Enfance, Jeannette Brunelle; 1ère année, Alma Vien: 2ème année, Henri Dupuis; 3ème année, Marguerite Guertin; 4ème année B, Blanche Vien; 4me année A, Louis-Hector Moissan; 5me année A, Georges Bruyère; 5me B, Gédéon Gauthier; 6me année, Emile Gareau.

• • •

M. Adolphe Dupuis de cette paroisse a épousé Mlle Alice Bélanger, de Saint-Boniface.

• • •

Rhumatisme. "Pendant plusieurs années", écrit M. Joseph Delsemme, 506 Morrill Ave., Columbus, Ohio, "j'ai souffert de rhumatisme, de maux d'estomac et d'indigestion. Depuis que j'ai empolyé le Novoro mes maux ont disparu et je jouis d'un bon appétit." Le Novoro du Dr Pierre, le remède dont on parle ici, ne peut pas être obtenu dans les pharmacies. Des agents spéciaux le fournissent directement du laboratoire des fabricants, le Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libre de tous droits.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce le mariage de Mlle Rolande-Rolland de Denus avec M. Albert Auger, ingénieur civil. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 19 juin dans la chapelle de l'archevêché de Saint-Boniface

UN THE

Le samedi, 9 juin, entre trois heures et huit heures, il y aura un Thé à l'Académie Sainte-Marie, de Crescentwood, au profit du "Women's Tribute" et autres oeuvres patriotiques. Cette fête est organisée par les anciens élèves de l'Académie; il y aura rafraîchissements, cartes et autres divertissements.



AU CLUB "LE CANADA"

Lundi prochain, 11 mai, à 8.30 heures du soir, dans la salle principale du club "Le Canada", 282 rue Main, en face du Bureau Industriel et à un concert-boucane organisé pour la circonstance, M. Claude Buffet, bien connu du public de langue française de Winnipeg, Saint-Boniface et des environs, donnera une causerie où il relatera ses impressions du front.

Parti dès le commencement des hostilités, M. Buffet, qui appartient au 103ème régiment d'infanterie de l'armée française, a pris part à un bon nombre de batailles de l'Alsace à l'Artois; il s'est trouvé aux attaques de Champagne et à la défense de Verdun. Deux fois blessé, il porte, en plus du ruban qui en fait foi, la Croix de Guerre. Avant la guerre, M. Buffet était président de l'Union Nationale Française de Saint-Boniface. M. Buffet est un causeur agréable et intéressant; les personnes, désireuses de se faire une idée juste de ce qu'est la vie dans les tranchées, ne manqueront pas de venir l'entendre. Il s'agit aussi de saluer et d'applaudir un compatriote et un ami qui a fait son devoir. On peut se procurer des billets au Club.

La salle à manger du Club continue à être très en faveur parmi ceux qui y prennent régulièrement leurs repas. Un habitué de la première heure, qui souffrait constamment d'embarras gastriques et autres dérangements causés par un régime alimentaire défectueux, affirme qu'il ne s'est jamais senti le moindrement indisposé, depuis le 15 mai, jour de l'ouverture de cette salle à manger. Lecteurs de la **Liberté** qui avez à prendre de vos repas en ville, essayez.

CONCERT HELIE

C'est le 19 juin au soir que le public canadien-français pourra venir applaudir le magnifique ténor qu'est M. S. Hélie.

Le concert, qui aura lieu dans la grande salle de l'Académie Saint-Joseph, est placé sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface.

Le programme est des mieux choisis et très bien fait pour faire ressortir le talent incontestable de l'artiste. Ce dernier s'est assuré pour ses duos, le concours de Mlle Adélia Patenaude et de M. l'avocat Alexandre Beaupré, M. le professeur Rodolphe Pépin sera l'accompagnateur.

Qu'on n'oublie pas la date et surtout qu'on se souviennent bien que les billets sont actuellement en vente au magasin de la "Winnipeg Church Goods", 56, avenue Provencher, Saint-Boniface.